LA LIBERTÉ

Volu... Saint-Boniface, du 7 au 13 janvier 1994 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*



photo: Sylviane Lanthier

Gagnon en herbe!

Les Gagnon de La Broquerie tiennent à chaque jour de l'An une compétition amicale de génies en herbe sur l'histoire de leur famille. Page 17.

Élus sans opposition

La grande majorité des parents francophones ont déjà choisi leurs représentants régionaux à la Division scolaire franco-manitobaine sans même aller voter. Trois élections auront lieu le 12 janvier. **Page 3.**

Loyal aux Habs

Fernand Piché de La Broquerie en est à sa 14e saison dans la Ligue Hanover-Taché, où l'accent sur la jeunesse et la victoire semble primer sur la loyauté. **Page 15.**

La part du lion à l'Hôpital

L'Hôpital général de Saint-Boniface a reçu 135 000 $ dans le cadre de l'entente Canada/Manitoba sur les services en français. **Page 5.**

Le trône de Pierre

Le père Réal Lévêque fait le bilan des 15 ans de pontificat de Jean-Paul II dans une chronique religieuse au format nouveau. **Page 18.**

La vraie fiction

La vidéo est un puissant moyen de communication, selon le réalisateur de *Requiem pour un beau sans-coeur*, Robert Morin, et qui permet à n'importe qui de financer ses propres productions. **Page 12.**

Citation de la semaine

«Il était temps que les Franco-Manitobains se publient, puisque c'était difficile de se faire publier ailleurs.»

Le directeur littéraire des Éditions du Blé, Lionel Dorge, au sujet de la raison d'être de l'organisme qui fête ses 20 ans en 1994. **Page 11.**



photo: Laurent Gimenez

Stéfane Lavergne de Saint-Pierre-Jolys ne trouvait pas d'emploi l'été dernier. Il s'en est créé un! Page 7.

Bonne et heureuse année!

Le résultat des épreuves nationales de mathématiques

Les étudiants franco-manitobains étaient bien préparés

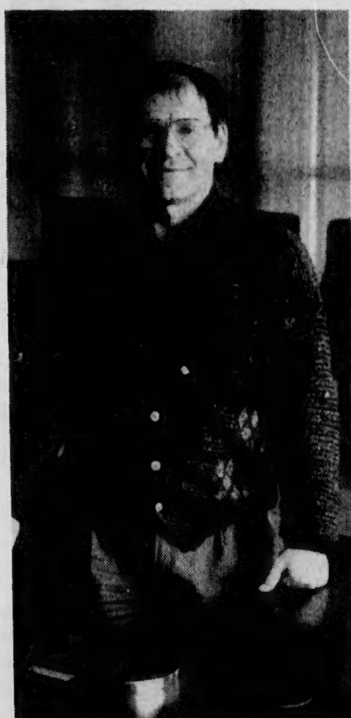
Les résultats nationaux des épreuves de maths, rendus publiques le 16 décembre, ont engendré de nouveaux cris de scandale, des appels à la réforme du système d'éducation et un financement accru. Mais chez les Franco-Manitobains, on est plutôt satisfait. Et sceptique.

En effet, comme leurs compatriotes francophones du Québec et du Nouveau-Brunswick, les 2 100 participants de 13 et 16 ans des écoles françaises et d'immersion du Manitoba ont excellé, avec notamment une 2e et une 3e place à l'échelle nationale.

Les 3 800 participants anglophones du Manitoba sont parmi ceux qui ont obtenu les pires notes du pays. En Ontario, par contre, les étudiants de langue anglaise ont mieux réussi que leurs vis-à-vis de langue française.

Il s'avère que les meilleurs résultats ont été enrégistrés par les provinces dont les professeurs ont formulé les questions du test national: l'Alberta et le Québec (pour l'épreuve en langue française). Or les enseignants francophones du Manitoba ont été formés par les experts en mathé du Québec.

«Le Manitoba a fait venir les gens du Québec pour des journées pédagogiques, explique le président des EFM (Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba), Guy Boulianne. On a eu des journées pédagogiques portant sur la nouvelle approche, la résolution de problèmes en mathématiques. C'est un avantage que n'ont pas eu les élèves anglophones.


Guy Boulianne: donner le dossier au fédéral?

«Ça vient mettre en évidence l'importance des journées de développement professionnel. Malheureusement, la province a coupé ces journées dans son budget. Ce n'est pas en appauvrissant le système qu'on va avoir de meilleurs résultats.

«Sous le système des conservateurs, on a eu huit années de réduction du financement à l'éducation, poursuit Guy Boulianne. Ces épreuves nationales existent pour des raisons politiques, possiblement pour justifier d'autres coupures.

«On se sert d'un test pour se glorifier et pour massacrer les autres provinces. Ce n'est pas une façon valable ni honnête d'évaluer un système d'enseignement. Il y a tellement de disparité d'une province à l'autre, que ces résultats ne valent rien!

«S'ils veulent vraiment établir des normes nationales, qu'ils donnent le dossier de l'éducation au fédéral. Mais il n'y a pas une province prête à faire ça.»

Le président des EFM reconnaît la nécessité d'une réforme de l'éducation et il rappelle que les profs font partie du processus qui comprendra cinq rencontres en 1994, dont une dès janvier. Il ajoute que des nouveaux programmes en mathé sont déjà en place dans le secteur des écoles françaises et d'immersion (1re à 4e année).

Jean-Pierre DUBÉ

LA LIBERTÉ — Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée



Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-réceptionniste: Claire LAPOINTE
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823**. Télécopieur: (204) **231-1998**.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:

Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

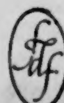
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF — Association de la presse francophone — Journal de l'année 1992-93

OPSCOM — Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735


Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

Antonine Maillet renommée chancelier

Moncton - Le mandat de la romancière Antonine Maillet à titre de chancelier de l'Université de Moncton a été renouvelé pour une autre période de cinq ans, suivant une décision unanime du Conseil des gouverneurs.

Selon le recteur Jean-Bernard Robichaud, «l'Université est privilégiée qu'une personne de sa trempe, possédant une renommée internationale, accepte de la représenter et d'occuper bénévolement cette fonction.»

Antonine Maillet a accepté de continuer le travail, précisant que «les gouverneurs m'honorent et honorent à travers moi la femme acadienne.»

Michel Dupuy a bonne volonté

Ottawa - Les francophones de l'extérieur du Québec auraient tort de penser que le nouveau ministre du Patrimoine canadien est le messie. Ancien ambassadeur devenu ministre, Michel Dupuy a de la bonne volonté, des convictions, mais des moyens limités.

Si on veut conserver la richesse que constituent les communautés francophones, croit-il, il est important de leur fournir de l'aide. «En plus ils ont des droits, et il est normal que ces droits soient respectés. Il est normal aussi que le fédéral contribue à les faire respecter.» Mais le ministre rappelle que les temps sont difficiles et qu'il ne peut rien promettre, sauf sa compréhension. «Nous sortirons de nos problèmes budgétaires et, à ce moment-là, on pourra recommencer à construire.» (APF)

L'affichage en Acadie

Moncton - Près d'un an après avoir enchâssé dans la constitution canadienne l'égalité des deux communautés linguistiques du Nouveau-Brunswick, la Société des Acadiennes et des Acadiens du Nouveau-Brunswick (SANB) songe à s'engager dans une autre bataille, celle de l'affichage.

La SANB s'est penchée au cours des derniers mois sur une étude menée par deux étudiants acadiens sur l'affichage que l'on juge beaucoup trop anglophone dans les régions francophones. Selon la proposition des étudiants, la province serait divisée en zones francophones, anglophones et bilingues.

Le français serait donc obligatoire sur les affiches commerciales dans le Nord-Ouest et le Nord-Est, par exemple. Pour le moment, la SANB demeure prudente, car les anglophones ont réagi très négativement à la situation québécoise. (APF)

27 sur 33 conseillers régionaux élus sans opposition à la DSFM

Lavallée, Saint-Jean et Saint-Pierre en élections

La liste des postes à combler aux premières élections scolaires du 12 janvier se limite à trois quartiers: Lavallée, Saint-Jean-Baptiste (secondaire) et Saint-Pierre-Jolys. Que 27 des 33 conseillers régionaux aient été élus par acclamation ne semble pas constituer de problème.

«Le mouvement de parents sait qu'il ne faut pas faire des élections en décembre, soutient un membre du Comité de mise en oeuvre de la gestion scolaire (CMO), Raymond Poirier, parce que les parents ont bien d'autres choses à faire.

«Tu ne peux pas avoir un pire moment pour tenir des élections. C'est évident que c'est pas les parents qui ont décidé ça!» Il souligne que, dans bien des cas, les candidats ont été choisis par les comités de parents, qui n'étaient pas nécessairement intéressés à ce qu'il y ait des élections.



Archives La Liberté

Les parents sont vraiment les joueurs-clé dans la nouvelle Division scolaire franco-manitobaine.

Un autre membre du CMO (qui a terminé ses activités en décembre, après avoir remis son rapport au ministre de l'Éducation), Jean-Marie Taillefer, abonde dans le même sens. «C'est normal qu'il n'y a pas eu plus de candidats: on s'est fait bousculer.

«À chaque fois qu'on reculait la date des élections, on perdait des candidats potentiels, la charge devenait de plus en plus lourde. Il y a aussi des gens dans le système qui ont décidé de laisser la chance à d'autres. Je pense qu'il faut être optimiste.»

Le président de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Gilbert Savard, est un de ceux qui songaient à se présenter et qui ont laissé la chance à d'autres. «J'ai décidé que c'était le temps de laisser aller. Ça a été très difficile pour moi. Ma famille commençait à trouver que ça faisait longtemps que j'était impliqué.

«J'aurais été obligé de quitter la FPCP et la Commission nationale des parents francophones. Et il manque déjà trois personnes au CA de la FPCP... Mais je ne m'en détache certainement pas. J'ai des inquiétudes, mais j'ai confiance que ça va bien aller.»

À part les élections dans trois quartiers, il reste un poste à combler dans Lagimodière, où une seule candidate, Michelle Lagimodière-Gagnon, a été déclarée élue. Un autre candidat, Louis Paquin, a raté de justesse l'échéance du 30 décembre à 14 h.

Le Conseil régional de l'Est devra nommer un deuxième conseiller pour Lagimodière et il est bien possible que ce soit Louis Paquin. À Élections Manitoba, Roger Bouvier croit que le candidat pourrait être nommé, s'il est encore intéressé.

«Il n'a qu'à donner son nom, précise Roger Bouvier. Il n'y a pas de règles à suivre, mais il faut que ce soit une personne du quartier qui qualifie.»

Le principal intéressé se dit «toujours intéressé». Une telle nomination surviendrait donc à la suite de la première réunion du Conseil régional de l'Est, dont la date, comme celle de la première réunion des autres comités régionaux, n'a pas encore été fixée.

Le directeur général d'Élections Manitoba, Richard Balasko, doit choisir, dans les prochains jours, une date pour la première réunion de la commission scolaire franco-manitobaine, qui doit être constituée avant le 20 janvier.

Aux élections du 12 janvier, les candidats en lice sont les suivants: Murielle Gagné-Ouellet, Claude Côté et Maurice Auger dans Lavallée; Gilbert Audette, André Garand, Raymond Curé et André Carbonneau dans Saint-Pierre-Jolys; Marcel Marion et Jeannette Gilmore dans Saint-Jean-Baptiste (secondaire).

Jean-Pierre DUBÉ

PROVINCE

Claudette Savard, vice-présidente

Le poste vacant à la vice-présidence du Comité de facilitation et de concertation de la Société franco-manitobaine a été comblé par Claudette Savard, de Norwood.

L'ancienne présidente des Commissaires d'écoles franco-manitobains était conseillère au conseil d'administration. Au début décembre, elle a accepté le poste à la vice-présidence suivant l'élection, le 6 novembre, de Patricia Courcelles à la présidence de l'organisme.

Le poste de conseiller laissé vacant par la nomination de Claudette Savard a été comblé par intérim par Micheline Sabourin, de Saint-Vital.

Les autres membres de l'exécutif provincial sont: Michel Chartier (vp - revendication politique), Guy Gagnon (vp - promotion des services en français) et Aimé Gauthier (trésorier).

Les autres conseillers sont: Claude Courchaine, Claire DesRosiers, René Toupin, Agnès Dubois, Laurent Gagné et Sylvie Ross.

ÉDITORIAL

Des bonnes nouvelles?

Arrêter de fumer. Arrêter de boire. Bien manger. Faire de l'exercice. On peut s'amuser à faire des résolutions pour la nouvelle année. Mais s'il paraît difficile de se changer soi-même, il le serait encore plus de changer le monde.

Accepter le monde tel qu'il se présente en ces premiers jours de 1994 est tout un défi. Toutes les idéologies et les religions complotent pour nous confondre. Comment voir à travers les nuages des pessimistes et le soleil brillant des optimistes? Il faut du courage pour faire sa propre idée.

Et surtout, beaucoup de lecture. Les livres et les journaux, comme La Liberté, ont le mandat, chacun à leur façon, de présenter un portrait de la réalité, même si c'est un portrait toujours partiel, toujours limité, toujours très ponctuel.

On peut quand même espérer, en début d'année, qu'il y ait quelques bonnes nouvelles, comme le veut le cliché populaire: si les journalistes peuvent donc faire quelques efforts pour en trouver!

Sur la Terre, qui est encore ronde, les choses ne tournent pas toujours rondement, mais il y a des espoirs, malgré les guerres et les bouleversements.

À preuve, un conflit de presque 2 000 ans vient d'être réglé entre les Juifs et les catholiques. Le Vatican et l'État d'Israël ont signé fin décembre une entente pour se reconnaître mutuellement. C'est quelque chose: il y a 30 ans, l'Église considérait encore les Juifs collectivement responsables de la mort du Christ!

La semaine dernière, Israël a reconnu à la minorité catholique de ses territoires le droit de gérer ses propres écoles - ça vous dit quelque chose?

Lorsque deux des trois grandes religions monothéistes de la planète sont ainsi capables de s'entendre, sur qui pourra-t-on compter pour la guerre? Il y a peut-être de quoi devenir optimiste.

De là à croire qu'on aura une usine de pneus (ou d'autre chose) à Saint-Pierre-Jolys, un village bilingue à Sainte-Anne-des-Chênes, une démarche de guérison à Somerset initiée par l'archevêché, une entente Canada/communauté signée, un avenir assuré pour les offices de commercialisation, une usine de traitement des déchets dangereux construite dans Montcalm, la paix sociale dans la Montagne, un nouveau dépotoir dans Taché, des nouvelles infrastructures pour tous, de là à espérer que Saint-Malo se joigne à la Division franco-manitobaine (moyennant que la SFM aille y faire un peu d'animation sociale), il n'y a qu'un pas.

L'année 1994 pourrait être le début de quelque chose. Ou le début de rien du tout. Ou entre les deux, une suite de ce qu'il y avait en 1993. Tout dépend de ce qu'on fera.

Jean-Pierre DUBÉ

CAYOUCHE



Lettres

La réponse des postes à un abonné frustré

Monsieur,

La présente fait suite à votre lettre du 9 novembre 1993 au sujet de l'horaire de livraison de la publication La Liberté. Votre lettre m'a été transmise afin que je réponde à vos questions, ce que je fais avec plaisir.

À l'heure actuelle, nous traitons quotidiennement environ 40 millions d'objets de correspondance, que nous livrons à quelque onze millions d'adresses au Canada chaque jour ouvrable. Nous avons instauré des normes de services réalistes d'un point de vue opérationnel, dans le but d'assurer à nos clients un service uniforme et fiable.

La norme de service concernant les publications comporte deux volets, l'un pour les publications à délai convenu et l'autre pour les publications sans délai convenu. La norme de livraison des publications à délai convenu est de deux jours à l'échelon local, de quatre jours dans la même région et de cinq à six jours d'une région à l'autre.

La norme de livraison des publications sans délai convenu est de trois jours à l'échelon local, de six jours dans la même région et de six à 12 jours d'une région à l'autre. La Liberté fait partie des publications à délai convenu.

Les dates d'arrivée à l'installation de destination peuvent fluctuer lorsque nos établissements de traitement du courrier sont aux prises avec de forts volumes. Quand les volumes de courrier acheminé à l'installation de destination sont faibles, le journal peut être traité et livré à votre adresse dans un délai plus bref que les normes susmentionnées.

Malheureusement, en raison de la fluctuation des volumes, nous ne sommes pas en mesure de prendre l'engagement d'effectuer la livraison à une date précise; en revanche, nous nous engageons irrévocablement à assurer la livraison dans le délai imparti selon nos normes de service.

Permettez-moi de vous remercier d'avoir pris le temps de nous écrire. Soyez assuré que vos remarques revêtent un grand intérêt pour la Société canadienne des postes. J'espère que mes explications répondent à vos attentes à cet égard.

E. A. Berry
Directeur général divisionnaire par intérim
Division du Mid-West
Winnipeg
Le 26 novembre 1993

Nous allons tous faire du théâtre d'aînés

M. le rédacteur,

La Fédération des aînés vient de finir son festival de théâtre. Cet effort collectif de la part de plusieurs aînés bénévoles a connu un bon succès! La Fédération des aînés tient à remercier Suzanne Druwé de CBWFT, Jean Fontaine, Martine Bordeleau, Vincent Durault de CKSB, Len Letain, André Brin de CKXL, et Karine Beaudette de La Liberté. Vous avez contribué à la promotion du succès de cette année d'une façon assez spéciale. Un gros merci!

Trop souvent on entendait: «Vas-tu à la pièce des aînés? «Chu pas encore rendu-là», ou «C'est pas pour moé, ça» ou «C'est du théâtre rien que que pour des p'tits vieux». Détrompez-vous! Du théâtre fait par des aînés, c'est un partage de traditions et d'histoires cocasses qui rappelle de bons souvenirs d'antan.

Nous allons tous faire du théâtre d'aînés un jour.

Pour un aîné d'expression française en région rurale (isolée), le théâtre est un moyen «libre» de vivre sa culture. C'est aussi de se regrouper, mais avant tout, c'est de faire encore partie d'une collectivité...

Nous vous promettons un autre festival pour l'an prochain avec autant d'humour et de partage du patrimoine.

Josée Desjardins
La Fédération des aînés franco-manitobains
Saint-Boniface
Le 12 décembre 1993

La fonction même du journal

M. le rédacteur,

J'aimerais, par la présente, vous dire à quel point j'ai apprécié l'édition 1993 du Salon du livre du Manitoba et, plus largement, la tenue d'une telle manifestation culturelle au Centre culturel franco-manitobain. Quel régal de se voir entouré de tous ces livres! En contexte minoritaire, on ne dira jamais assez l'importance – en quantité, en qualité et en diversité – du livre en français.

Le deuxième Salon du livre du Manitoba fut une fête du livre, pour tous les âges et tous les goûts. Puissent les éditions des années à venir continuer sur cette formidable lancée et, bien sûr, des remerciements chaleureux et de sincères félicitations au comité organisateur.

François Lentz
Saint-Vital
Le 12 décembre 1993

P.S.: Je profite de l'occasion pour féliciter la rédaction de La Liberté d'avoir pris l'initiative de publier une critique de la pièce Le Chien récemment présentée par le Cercle Molière (et, il y a quelques semaines, de la pièce Zone). Il n'est qu'à souhaiter qu'une telle initiative s'élargisse à d'autres manifestations/événements culturels: il y a en effet de la fonction même d'un journal comme La Liberté dans sa participation à la vie culturelle de la communauté qu'il dessert.

250 000 $ pour les services en français

L'Hôpital reçoit la part du lion

Sept institutions et organismes se sont partagés le 29 décembre dernier environ 250 000 $ de subventions destinées au développement des services en français.

Cet argent, provenant de l'entente Canada-Manitoba, profite surtout au secteur de la santé. L'Hôpital de Saint-Boniface a ainsi reçu deux chèques d'un montant total de 135 000 $ remis par le ministre manitobain des Services en français, Darren Praznik.

«Cela fait déja plusieurs années qu'on reçoit des sommes semblables, précise Sr Jacqueline St-Yves, représentant la congrégation des Soeurs Grises. C'est d'ailleurs juste la moitié de ce qu'on s'attend à recevoir puisque, selon l'entente, le gouvernement manitobain doit verser l'équivalent du fédéral.»

La subvention doit servir à payer une partie du salaire de la coordonnatrice des services en français, Lorraine Bisson, ainsi que la traduction des documents pour le public et les cours de français destinés aux employés.


photo: Laurent Gimenez

Le ministre Praznik est accompagné de Sr Jacqueline St-Yves et de Gérald Labossière.

Bien qu'elle se déclare incapable de donner un chiffre précis, Lorraine Bisson estime qu'une vingtaine d'employés de l'hôpital suivent actuellement des cours de français au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Contrairement à ce qui se passait avant, les employés doivent payer eux-mêmes leurs cours, et ils ne sont remboursés que s'ils terminent avec succès leurs études.

Cette pratique n'est-elle pas un peu dissuasive? Lorraine Bisson ne le croit pas. «Notre but n'était pas de décourager ou de promouvoir les cours, mais de trouver une façon plus efficace d'utiliser le budget.»

25 000 $ a été remis à Autopac

Quoi qu'il en soit, le manque de personnel bilingue se fait toujours sentir, surtout après les réductions d'effectifs effectuées ces six derniers mois. Lorraine Bisson reconnaît que le pourcentage d'infirmiers et infirmières bilingues a besoin d'être amélioré.

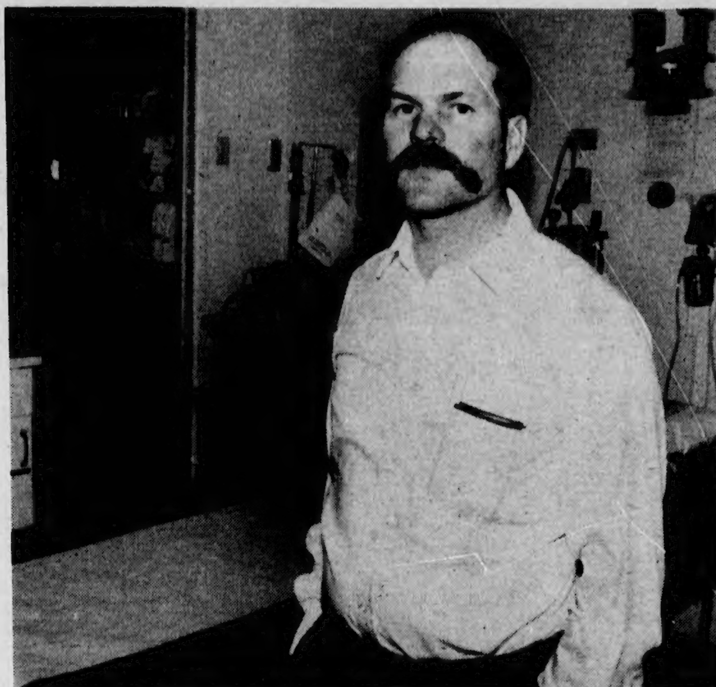
Des besoins se font également sentir en salle d'urgence et dans les services traitant les personnes âgées. «Nous allons demander à tous les départements d'identifier leurs besoins», annonce la coordonnatrice des services en français.

Outre l'Hôpital de Saint-Boniface, le Centre hospitalier Taché a reçu 7 500 $, le Foyer Valade 2 250 $, et le Centre des sciences de la santé 15 000 $ (pour développer les services en français à l'hôpital des enfants).

Par ailleurs, les Services à l'enfant et à la famille du gouvernement ont reçu une subvention de 25 000 $ qui leur a notamment permis d'embaucher deux travailleuses sociales francophones: Nicole Nadeau, basée à Saint-Boniface/Saint-Vital, et Gisèle Roch, qui oeuvre dans la région de Saint-Pierre-Jolys/Saint-Jean-Baptiste, spécialement au niveau des écoles élémentaires.

Enfin, Hydro Manitoba a reçu 37 500 $ pour poursuivre son programme de développement des services en français. Le dernier chèque de 25 000 $ a été remis à Autopac.

Laurent GIMENEZ



Luc Catellier: plus qu'un simple hôpital. Archives La Liberté

Centre médico-social DeSalaberry

On attend le OK du gouvernement

Le conseil du Centre médico-social de Salaberry n'attend plus que l'autorisation du gouvernement provincial pour procéder à la construction du nouveau centre de santé, quelque dix ans après qu'on ait lancé l'idée d'un nouvel hôpital.

À la suite d'une rencontre avec le nouveau ministre de la Santé, James McCrae, le 16 décembre dernier, le président du Centre médico-social Luc Catellier explique n'avoir reçu aucune assurance de la part du gouvernement, malgré «une rencontre positive».

«Le ministre a dit qu'il voulait d'abord venir visiter l'hôpital actuel, mentionne Luc Catellier. La réforme de la santé peut changer des choses, mais nous lui avons dit que nous ne voulions pas attendre qu'on en ait fini avec la réforme pour construire le centre. S'il y a des choses que nous devons changer dans notre plan, c'est le temps de nous le dire.»

La construction du nouveau centre remplacerait l'actuel hôpital et compterait 24 lits pour les soins actifs, et un foyer pour personnes âgées de 22 lits.

«Les plans des architectes sont prêts depuis bientôt six mois, il ne reste plus qu'à obtenir la permission du gouvernement» pour aller de l'avant avec la construction, dont le coût est évalué à six millions $.

Le conseil d'administration a déjà effectué des changements pour répondre aux exigences de la réforme, qui prévoit donner plus d'importance aux projets de prévention et d'éducation du public.

«Nous avons prévu des salles de réunion et des choses comme ça. Il ne doit pas s'agir d'un simple hôpital, mais plus d'un centre de la santé», soutient Luc Catellier, qui espère obtenir l'aval du gouvernement au printemps.

Par ailleurs, Luc Catellier quittera ses fonctions lors de la réunion du 25 janvier 1994, après neuf années de service au conseil d'administration, dont cinq à titre de président. «Pour le Centre. c'est le temps pour de nouvelles idées et pour moi, c'est le temps de faire autre chose!»

Sylviane LANTHIER

À Radio-Canada

De nouvelles émissions locales

La radio et la télévision de Radio-Canada produiront deux nouvelles émissions régionales à compter de janvier 1994.

Côté radio, dès le 16 janvier, on pourra entendre sur les ondes de CKSB l'émission ***Chute libre... dimanche***, les dimanches matins de 6 h à 9 h. Avec cette émission animée par Jean-Marc Ousset, CKSB offrira une programmation régionale sept jours sur sept. L'émission comprendra des bulletins de nouvelles régionales (qu'on entendra aussi à 10 h 04, 11 h 04 et 12 h 04), ainsi que des nouvelles communautaires et culturelles.

À la télévision, un bulletin de nouvelles d'une demi-heure intitulé ***Ce soir dimanche*** sera diffusé le dimanche à 17 h 30 à partir du 9 janvier 1994. Reportages, nouvelles, portraits de Manitobains, météo et sport seront au menu de cette émission animée par Suzanne Druwé.

Recyclez ce journal!

Ici et ailleurs

La pêche touche le fond

Moncton - Les perspectives de pêche dans les régions de l'Atlantique s'annoncent sombres pour 1994: prolongement de la fermeture de la pêche dans plusieurs zones, nouvelles fermetures dans d'autres, réduction des quotas ailleurs, incertitudes quant aux compensations à venir...

Le nouveau ministre des Pêches et Océans, Brian Tobin, a très peu de bonnes nouvelles pour l'industrie, dont les quotas fixés à 250 000 tonnes, représentent une baisse de 75 % par rapport à 1978. Il a même laissé planer la possibilité que la fermeture de la pêche à la morue au large de Terre-Neuve sera prolongée jusqu'à cinq ou six ans.

Il n'y a qu'un seul endroit où l'on peut encore pêcher la morue: au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. 35 000 personnes ont perdu leur emploi dans cette industrie depuis 1991. (APF)

Notre boeuf au Japon

Ottawa - Le gouvernement japonais a annoncé à la fin décembre qu'il n'interdirait pas l'importation de viande de boeuf, d'animaux sur pied, d'embryons ou de sperme canadiens.

Dorénavant, le Canada procurera des garanties sanitaires additionnelles en ce qui concerne l'exportation de ces produits vers le Japon.

Les hauts fonctionnaires japonais ont pris la décision de reprendre les importations en raison des mesures rigoureuses appliquées par le Canada.

55 millions de cartes de crédit

Ottawa - Selon Industrie Canada, on estime à 55 millions le nombre de cartes de crédit en circulation au Canada, soit 2,7 cartes pour chaque adulte âgé de plus de 18 ans.

De ce nombre, 25 millions sont des Cartes Visa ou MasterCard, 17 millions des cartes de grands magasins et 3,3 millions des cartes d'essence.

À la fin octobre 1993, les soldes impayés des cartes Visa et MasterCard totalisaient 13,2 milliards $, comparativement à 11,4 milliards $ en 1992. Tout sur les coûts d'utilisation des cartes dans une brochure disponible au 983-2826.

ÉCONOMIE

Un jeune de 18 ans ouvre un commerce de vélos à Saint-Pierre-Jolys

Comme sur des roulettes!

L'été 1993, particulièrement pluvieux, n'a sûrement pas laissé un bon souvenir aux cyclistes manitobains. Mais à Saint-Pierre Jolys, ils avaient au moins une consolation: l'ouverture d'un nouveau commerce consacré à la vente et à la réparation de bicyclettes.

À première vue, l'atelier Au Jolys Vélo n'a rien d'exceptionnel. Situé dans les locaux réaménagés de l'ancienne quincaillerie Lavergne, on y trouve l'attirail classique du vendeur-réparateur de bicyclettes: établi, outils, pièces détachées, roues pendues au plafond comme des jambons aux poutres d'un cellier.

La surprise, c'est le propriétaire des lieux: un petit jeune homme de 18 ans, Stéfane Lavergne, inscrit en première année de sciences au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

«J'ai commencé à travailler à la quincaillerie de mes parents (Raymond et Nicole Lavergne) quand j'avais à peu près dix ans. On faisait déjà des réparations de vélos.

«Quand on a fermé la quincaillerie (il y a environ deux ans), j'ai demandé à mon père de garder les outils. J'avais déjà dans l'idée de continuer les réparations moi-même. Le premier été, je me suis trouvé un emploi. Mais l'été dernier, j'ai eu un peu plus de misère. Alors j'ai décidé de me lancer en ouvrant mon commerce.»

Stéfane Lavergne a pu compter sur l'aide active de sa famille. Ses parents, propriétaires des locaux, lui ont avancé l'argent nécessaire. Il n'a donc pas eu à convaincre un banquier de lui accorder un prêt. Même son frère et sa soeur ont mis la main à la pâte – ou plutôt au pot de peinture! – en réalisant de belles enseignes publicitaires en couleurs.



photo: Laurent Gimenez

Stéfane Lavergne. L'été prochain, au Jolys Vélo sera ouvert cinq jours par semaine de mai à août.

«Si mes parents n'étaient pas dans le commerce et s'ils ne m'avaient pas aidé, ç'aurait été quasiment impossible, reconnaît le jeune entrepreneur. Rien que les outils, il y en a pour plus de 1 000 piasses. J'ai appliqué pour un programme du gouvernement, mais on m'a dit que je ne me qualifiais pas.»

Malgré un été peu propice au cyclisme, Stéfane Lavergne est très satisfait de sa première année. Il a effectué de nombreuses réparations, vendu des pièces détachées et même quelques bicyclettes. Et pour fidéliser sa clientèle, un seul mot d'ordre: le service après-vente.

«Si on m'achète un vélo, j'offre les réparations gratuitement pendant tout l'été. Et l'été suivant, je fais une vérification complète toujours gratuitement. C'est une façon d'encourager le monde à acheter localement.»

La plus grosse difficulté, estime-t-il, est d'arriver à se faire connaître. Malgré la feuille publicitaire envoyée à tous les résidants de Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo et Otterburne, certains ignoraient encore l'existence du nouveau commerce. Mais la patience est une vertu indispensable à tout nouvel entrepreneur. Et Stéfane Lavergne le sait.

«Depuis la fermeture de la quincaillerie, les gens ont perdu l'habitude de faire réparer leurs bicyclettes ici. Mais ils sont vraiment contents quand ils apprennent ce que je fais. Plusieurs sont venus me féliciter.»

Durant la semaine, Stéfane Lavergne reste en ville à cause de ses études. Mais il retourne à Saint-Pierre les fins de semaine pour réparer les vélos qu'on lui apporte. Les clients peuvent passer commande par l'intermédiaire des Assurances Lavergne.

Même si les profits ont été modestes cette première année, l'enthousiasme reste intact. «L'argent n'est pas le plus important. Pour moi, ce n'est pas du travail, je m'amuse. Chaque jour, je fais quelque chose de différent. J'ai vraiment très hâte à l'été prochain!»

Laurent GIMENEZ

L'année 1993 à la Caisse pop de Sainte-Anne-des-Chênes

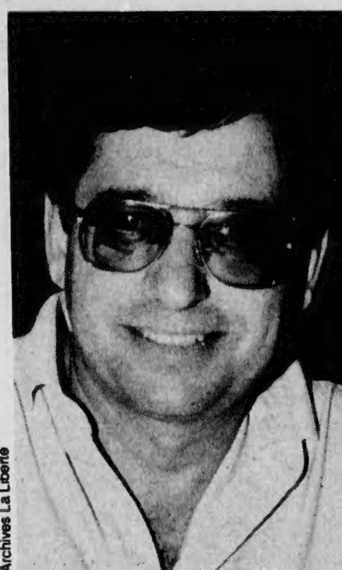
Une épreuve pour l'esprit de coopération

Ce fut une année de folie qui a débuté avec l'incendie du 27 janvier 1993. L'édifice de la Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes a été rasé. La seule institution financière du village n'a toutefois été fermée qu'une seule journée.

Le président Guy Lévesque a rappelé aux 67 participants à l'assemblée annuelle du 9 décembre les conditions de travail difficiles qui ont caractérisé le début de l'année pour le personnel et le conseil d'administration. Car il a fallu réaménager rapidement dans un autre local, négocier avec patience pendant cinq mois avec l'assureur et planifier la nouvelle construction.

«Votre conseil a dû opter pour un règlement global de la compagnie d'assurance, souligne Guy Lévesque, étant donné que l'ajusteur était complètement déraisonnable, essayant toujours d'avantager l'assureur.»

En fin de compte, avec un règlement de 291 867 $, on a décidé de démolir la structure calcinée et de reconstruire en ajoutant 1 500 pieds carrés. Les travaux, évalués à 552 800 $, devraient être terminés avant le printemps.



Archives La Liberté

Guy Lévesque: un défi considérable.

Les membres retrouveront donc le guichet automatique et la boîte du dépôt de nuit, des services dont il a fallu se passer durant plus d'un an.

Il reste que la Caisse a réalisé un gain net de 161 150 $ sur les recettes de l'assurance, qui s'ajoute au profit net de 113 278 $ pour l'année, incluant les activités de ses deux succursales, à South Junction et Richer.

Jean-Pierre DUBÉ

La caisse en chiffres

Revenu net au 30 septembre:
1993: 113 278 $
1992: 62 232 $

Actif:
1993: 20,8 millions $ (+ 8 %)
1992: 18,5 millions $

Réserve:
1993: 1,1 million $ (5,4 % de l'actif)
1992: 0,8 million $

Prêts:
1993: 16,4 millions $ (+ 4 %)
1992: 16 millions $

Dépôts:
1993: 18,5 millions $ (+ 8 %)
1992: 16,8 millions $

Nombre de membres:
1993: 3 333
1992: 3 214

SAINT-BONIFACE

Gérald Labossière à la Chambre de commerce

Le vérificateur en chef de la Ville de Winnipeg, Gérald Labossière, sera l'orateur invité de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, à l'occasion de son dîner-rencontre du mardi 11 janvier, à midi, au Club LaVérendrye.

Le comptable agréé originaire de Saint-Léon présentera un exposé sur le rôle du vérificateur et un bref aperçu du rapport annuel de la Ville de Winnipeg.

La Chambre demande aux intéressés.es de réserver leur place au plus tard le 7 janvier. L'entrée est de 10 $. Infos: 231-2664.

T'es en parenté avec qui, toi?



Bonjour! Je m'appelle Marcel Réal Joseph Gagnon. Je suis né le 28 avril 1993. J'habite avec mes parents, Jean et Carole (Nadeau) Gagnon.

Je suis le premier petit-fils de Gérard et Hélène (Brémaud) Nadeau et d'Édouard et Céline (Normandeau) Gagnon, tous de La Broquerie.

Mes arrière-grands-parents maternels sont: Maurice et Denise (Vielfaure) Nadeau de La Broquerie et Marguerite (Courcelles) Brémaud de Sainte-Agathe.

Mes arrière-grands-parents paternels sont: Éloi Gagnon et Hector et Solange (Decelles) Normandeau, aussi de La Broquerie. Mon arrière-arrière-grand-mère est Mme Blanche (Lapalisse) Brémaud de Sainte-Adolphe.

Hôpital de Saint-Boniface

Une possible restructuration de 4,4 millions $

L'Hôpital général de Saint-Boniface a rendu public le 20 décembre dernier un rapport préliminaire sur la restructuration de tous les départements de l'Hôpital, contenant 150 recommandations et devant permettre d'économiser 4,4 millions $.

Ces recommandations sont le fruit d'une initiative interne de l'hôpital qui a nécessité la collaboration de tout le personnel, de neuf comités et 40 sous-comités.

Les recommandations ont été approuvées en principe par le conseil de direction de l'Hôpital, et d'ici deux semaines on créera des groupes de travail chargés de leur mise en oeuvre.

«Ce sont ces groupes de travail qui pourront dire quelles recommandations sont réalisables, et quelles sont leurs implications en termes de budget, de moyens à prendre et de réduction de personnel», explique soeur Jacqueline St-Yves.



Archives La Liberté

Soeur Jacqueline St-Yves: une réorganisation des services.

On ignore encore l'ampleur exacte de toutes les recommandations: certaines sont faciles à réaliser, d'autres demandent des études plus poussées, et d'autres encore demandent une aide financière du gouvernement et ne pourront être mises en place qu'à long terme.

Il peut s'agir par exemple, de réduire les services de la chapelle (économie prévue: 9 800 $ par an), ou de modifier le financement de la bibliothèque (économie: 26 900 $ par an).

«Mais ce peut être aussi une réorganisation des services, de façon à être plus efficace, explique soeur St-Yves. Par exemple, le rapport recommande de diminuer de 30 minutes par jour le temps d'utilisation des salles d'opération. Ça ne veut pas dire de moins opérer, mais de perdre moins de temps entre les opérations.»

Soeur St-Yves se félicite de la collaboration de l'ensemble du personnel de l'hôpital à cet examen serré du fonctionnement de l'établissement. «On a étudié tous les aspects de l'Hôpital. Ce n'est pas facile pour les employés, parce que ça peut vouloir dire une perte de leur emploi.»

Ces recommandations ne sont cependant pas directement liées à la réforme des soins de santé en cours au gouvernement, et devront être examinées à la lumière du rapport sur l'avenir des soins tertiaires à Saint-Boniface et au Centre des soins de la santé, qui n'a pas encore été rendu public.

«Mais le gouvernement est au courant de nos efforts de restructuration, mentionne soeur St-Yves, et nous travaillons ensemble.» Déjà, l'Hôpital a ouvert une clinique de soins préopératoires à la suite de la fermeture de 39 lits en chirurgie cet automne. Les patients qui doivent se préparer à une intervention chirurgicale subissent maintenant leurs tests via cette clinique, plutôt que d'être admis à l'hôpital quelques jours avant leur opération.

Jacqueline St-Yves explique que l'automne dernier, il était question de devoir couper 23 millions $ des 155 millions $ du budget de l'hôpital. «Mais 23 millions, c'est très, très élevé. 4 millions $, c'est là où nous sommes rendus.»

Sylviane LANTHIER

Coup d'oeil national



CONCOURS

Identifiez nos

Gens d'affaires

À GAGNER:
1 500 $
en bons d'achat chez n'importe quel commerçant participant
(15 prix de 100 $ chacun)

Début du concours: 14 janvier 1994

Ce concours est ouvert à tous les lecteurs et abonnés de La Liberté.

Il a été rendu possible grâce à la participation financière de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface.



Règles à suivre

Le concours consiste à identifier correctement les quinze personnes apparaissant sur les photos numérotées de 1 à 15. Il faut mettre le numéro de photo de chaque individu dans la case correspondant à son nom. Tous les noms des gens d'affaires à identifier se trouvent dans le coupon de participation au bas de la page.

Une photo sera identifiée à chaque semaine dans un reportage qui sera publié dans la page du concours.

Le concours prend fin le 27 avril 1994 à midi, heure à laquelle le tirage aura lieu. Tous les coupons de participation doivent nous être parvenus avant cette date et heure à l'adresse suivante:
Concours Identifiez nos gens d'affaires,
LA LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, Mb, R2H 3B4.
Les gagnants et gagnantes seront choisis au hasard parmi toutes les bonnes réponses tirées. Pour gagner, il faut avoir les 15 bonnes réponses.

Les noms des gagnants et les réponses seront publiés dans La Liberté du 29 avril 1994. **Les prix à gagner sont 15 bons d'achat de 100 $** chacun chez n'importe quel commerçant participant au concours, sauf la Caisse populaire de Saint-Boniface qui n'acceptera aucun coupon d'achat. Aucune substitution en argent. Il faut être âgé de 18 ans et plus pour participer au concours.

Un seul coupon par enveloppe. Aucune enveloppe ne sera ouverte avant le tirage au sort. Les photocopies ne sont pas acceptées.

Les employé.e.s de La Liberté et les membres de leur famille ne sont pas éligibles au concours.

Tous les détails du concours sont disponibles à La Liberté, en français seulement.

COUPON DE PARTICIPATION

☐ **CLAUDE FOREST** Assurances Forest Ltée 237-8434	☐ **CLAUDE FIOLA** Dominion Window & Door Ltd 334-4301	☐ **CYRIL PARENT et PHILIPPE DUPAS** Appeal Graphics 989-5252
☐ **CHARLES BRUNET** Monuments Brunet 233-7864	☐ **DENIS J. MARCOUX** Salon mortuaire Desjardins 233-4949	☐ **ROLAND BOILY** Bathub King 237-5267
☐ **LOUISE MARION-GRANT** Le Sportex 235-4407	☐ **RICHARD BOYER** The Winnipeg Sun 694-2022	☐ **CLÉMENT PERREAULT** Le Club La Vérendrye 233-8997
☐ **DONALD SMITH** Caisse populaire de St-Boniface 237-8874	☐ **RAYMOND SIMARD** Simaco Construction 237-4798	☐ **GILLES CHAPUT** BDO Dunwoody Ward Mallette 233-8593
☐ **PETER ARNOLD** Arnold Computers 235-1329	☐ **GERMAIN PERRON** Bonifax Info-centre 231-2664	☐ **SUZANNE DRUWÉ et JEAN-MARC OUSSET** Société Radio-Canada 788-3141 (télé) ou 788-3236 (radio)

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

Ville: ______________ **Code postal:** __________

Âge: ______________ **Tél.:** ______________

Conservez ce coupon durant les semaines de la promotion et identifiez nos commerçants chaque semaine.

Clin d'oeil



Pour perpétuer Noël

Le temps de Noël est passé si vite! Déjà, la plupart des arbres sont disparus, les chansons de Noël ne résonnent plus dans les boutiques ni sur les ondes radiopho-niques.

Le Musée de l'homme et de la nature (190, avenue Rupert) fait durer le plaisir de Noël jusqu'au 9 janvier avec son exposition ***In Winnipeg at Christmas: Memories of the 1920s***. On vous propose une promenade des plus agréables dans une reproduction des rues de Winnipeg à l'époque des années 20.

L'exposition sur le thème de Noël présente l'occasion idéale de revisiter (ou de découvrir) ce bijou du centre-ville, même si le Musée est intéressant à visiter peu importe la saison. Il présente un grand nombre d'expositions permanentes qui portent sur autant de sujets qu'il y a de facettes au Manitoba: faune, flore, géographie, peuples autochtones, immigration, même les dinosaures.

◆◆◆

Une autre suggestion pour perpétuer le temps des Fêtes, au niveau des oreilles cette fois: l'album ***Bandaline*** enregistré par le groupe du même nom et lancé en décembre dernier durant un spectacle de Noël au Foyer.

Disponible sur cassette (10 $) ou sur disque compact (15 $), l'enregistrement contient une généreuse sélection de 14 pièces, dont six instrumentales. Bandaline réussit très bien les reels, ponctués par les sons distinctifs de plusieurs instruments traditionnels (les cuillères, la guimbarde, les os, les pieds, le bodhran et même la planche à laver!).

Le groupe franco-manitobain, composé de 10 musiciens et interprètes, fait à merveille les chansons rapides traditionnelles comme ***Le p'tit boeuf***, ***Trinque l'amourette*** et ***Dondaine la ridaine***. À souligner aussi les compositions originales de Claude de Moissac: ***Jos Marchand*** et ***Le Champ du poète***.

Bandaline s'est aussi aventuré sur les sentiers peut-être un peu trop battus des chansons lentes traditionnelles, soit ***À la claire fontaine*** et ***Partons la mer est belle***. Les deux mélodies, malgré leur beauté, n'ont pas la «saveur» de Bandaline comme les autres pièces de l'album. Par contre, le groupe a très bien rendu ***Le large*** de Gilberte Bohémier, où une voix (Jeannette Gosselin) est mise en valeur, appuyée d'un arrangement solide et original.

Les Éditions du Blé fêtent 20 ans en 1994

«Prendre notre destin (littéraire) en main»

Les Éditions du Blé, la plus ancienne maison d'édition francophone de l'Ouest du Canada, fête ses 20 ans en 1994, après avoir publié 110 œuvres de 86 auteurs.

«En 1970, on a célébré le centenaire de la province, se souvient Lionel Dorge, qui fait partie des Éditions du Blé depuis le début, et qui en est actuellement le directeur littéraire. Il y avait eu beaucoup de mouvements autour de la fête, et la Société historique de Saint-Boniface avait des choses à publier. L'idée, à ce moment-là, était plutôt de publier une revue.»

De là est partie l'idée, au début de 1974, de fonder une maison d'édition. «Il était temps que les Franco-Manitobains se publient puisque c'était difficile de se faire publier ailleurs. On a décidé de prendre notre destin en main.»



Lionel Dorge: d'abord la qualité.



Archives La Liberté

Mireille Gagnon: faire nos frais.

Au départ, c'était un genre de coopérative. Chaque membre versait 100 $, ce qui a permis de publier trois premiers titres «Avec une subvention de la Fondation Radio Saint-Boniface et les cotisations, on a payé la première facture de l'imprimeur», se rappelle Lionel Dorge.

De bouche à oreille, le projet a rassemblé des intéressés de plusieurs milieux: affaires, académique. À la fin de 1974, les Éditions du Blé comptaient une trentaine de membres et lançaient leurs trois premières publications.

Vingt ans plus tard, la maison d'édition a publié environ 110 titres par 86 auteurs, à coups de six par année en moyenne. «Certaines années, il y a eu neuf publications. On se croyait capable, mais c'était trop dur. C'était fou.»

Depuis le début, la maison d'édition publie un peu de tout: «Nos critères, c'est d'abord la qualité. De préférence, on va publier des auteurs manitobains, ou de l'Ouest, ou des textes dont le sujet touche le Manitoba. On recherche aussi la variété. Et évidemment, ça dépend aussi des fonds disponibles.»

Parmi les 110 titres, on retrouve 29 livres de non-fiction, 23 de littérature jeunesse, 16 recueils de poésie, 11 romans, neuf livres de beaux-arts, huit de musique, six guides pédagogiques et trois pièces de théâtre.

«Notre diversification nous aide à traverser les crises, signale la directrice administrative depuis mai 1993, Mireille Gagnon. On est moins sujet aux modes, et c'est plus facile de faire face au cycle économique. Au besoin, on peut réduire notre production. De toute façon, nous sommes une organisation sans but lucratif. On veut seulement faire nos frais.»

«C'est un coup de dés»

«C'est un coup de dés, tout ça, ajoute Lionel Dorge. Si on connaissait la formule magique pour faire des «best-sellers»!... Notre mandat veut qu'on publie en français des livres dont le contenu est plus culturel que commercial. Et aussi de faire connaître des commençants, comme toutes les petites maisons. On ne juge pas notre succès selon la vente des livres.» La publication la plus vendue a été *Un bavard se tait... pour écrire* d'Henri Bergeron, avec 3 000 exemplaires.

Certains auteurs ont été publiés plus d'une fois aux Éditions du Blé. «C'est important pour une petite maison de republier ses auteurs. En général, ils veulent aller ailleurs», remarque Lionel Dorge. Citons quelques noms: Roger Léveillé (cinq fois), qui vient d'être publié chez l'éditeur français Saint-Germain-des-Prés; Paul Savoie, qui a depuis été publié au Québec «et même chez les Anglais» et Jacqueline Barral (trois fois); Simone Chaput, qui a gagné le prix La Liberté avec ses deux romans, Marcien Ferland, Charles LeBlanc et Hélène Chaput (deux fois).

Les Éditions du Blé ont aussi récolté des prix d'excellence en vingt ans: trois Prix Champlain (attribués par le Conseil de la vie française en Amérique), deux prix littéraires La Liberté et un prix de l'Office des communications sociales.

«On a aussi eu bien des déceptions. À chaque titre qu'on publie, on espère toujours que ça soit un grand succès, avec des ventes de 10 000 livres, peut-être!», lance Lionel Dorge en riant.

C'est seulement en 1987 que les Éditions du Blé se sont dotées d'un personnel permanent. «Avant, tous les membres étaient convoqués aux réunions mensuelles. Quand on décidait de publier quelque chose, les membres faisaient une grande partie du travail», signale Lionel Dorge.

Pour les années à venir, la petite maison franco-manitobaine aimerait bien continuer comme autrefois, à publier environ six ouvrages par année, en entretenant aussi ses collabo-rations et co-publications, comme avec les Presses universitaires de Saint-Boniface, nouvellement fondée en 1993 pour la publication de *L'État et les minorités*.

Pour leur vingtième anniversaire, les Éditions du Blé ont l'intention de publier un roman de leur premier auteur, Paul Savoie. Elles planifient aussi la réimpression du conte *Louison Sansregret, métis*, et d'ajouter un titre à la Collection Rouge (textes para-littéraires) qui fête son 10e anniversaire en 1994. La maison veut aussi publier le deuxième tome de l'Histoire de Saint-Boniface, ainsi qu'un livre pour enfant d'un nouvel auteur.

Karine BEAUDETTE

Le cinéaste Robert Morin est, amoureux de la vidéo

Entre le faux documentaire et la vraie fiction

«Pour moi, ce qui importe, c'est de raconter des histoires. Si je n'avais plus d'argent pour une caméra film ou vidéo, je continuerais à raconter mes histoires en diaporama! Je peux me voir finir mes jours avec une dactylo ou un ordinateur, à écrire», affirme le réalisateur du film *Requiem pour un beau sans-coeur*, Robert Morin.

Pour le moment, il n'est pas question de troquer caméra contre dactylo. Après le succès remarqué de *Requiem*, on attend avec impatience le lancement en 1994 d'un deuxième film signé Robert Morin: *Windigo, le mangeur d'âmes*. C'est récemment qu'on découvre ce réalisateur qui fait pourtant ce métier depuis plus de 20 ans.

«Au début, j'ai fait toutes les jobs en cinéma: assistant au caméraman, «gopher», transporteur de café! Je suis embarqué en vidéo dès que c'est sorti. Ça coûte cher fabriquer des films; ça me coûtait la peau des fesses! Avec la vidéo, je pouvais financer mes productions moi-même. Je pouvais me défouler, m'exprimer sans avoir de comptes à rendre à personne.»

En 1977, Robert Morin et quelques amis, frustrés d'avoir à attendre en ligne pour louer de l'équipement vidéo, décident de se cotiser et de fonder la Coop Vidéo de Montréal.



photo: Karine Beaudette

Robert Morin était de passage à Winnipeg fin novembre pour donner un atelier portant justement sur «les techniques du faux». «La seule autre fois que j'ai donné un atelier, c'était à Winnipeg en 1983. Je ne fais jamais ça. Je préfère faire des choses que montrer comment faire des choses. Les gens m'apportent beaucoup plus que je leur donne. J'ai plutôt l'impression que les participants me donnent un atelier!»

«C'est un organisme complètement indépendant, qui survit grâce à la location d'équipement et la réalisation de projets vidéo. La coop n'est pas directement subventionnée, mais certains projets le sont. C'est un peu comme Robin des Bois: quand on fait de l'argent, on en laisse à la coop. Et si on n'en fait pas, on a quand même accès à l'équipement gratuitement.

«Au début, je n'aimais pas trop la vidéo, mais ça me permettait de travailler. Puis, je suis comme tombé en amour avec ce médium souple, avec son côté pauvre, son image fluorescente. La vidéo rend hommage au réel contrairement au film qui amplifie le réel. Et le son est meilleur en vidéo.»

Dés le début, Robert Morin se donnait comme principal objectif de mêler le faux et le vrai. «Je faisais des faux documentaires, ou des fausses fictions. Mes vidéos étaient à cheval sur le documentaire et la fiction. La vidéo est un médium qui peut brouiller les pistes et mettre le spectateur dans une position où il ne sait plus ce qui est vrai et ce qui est faux.

«Pour moi, une oeuvre généreuse, c'est une oeuvre qui peut parler à tout le monde. J'aime les vidéos qui communiquent, qui racontent une histoire. Les vidéos d'art, par exemple, ça ne dit rien. C'est tellement ésotérique qu'il faut lire le livre sur la démarche de l'auteur pour comprendre quelque chose.»

Robert Morin a réalisé une vingtaine de vidéos, dont deux longs métrages. Sans grand enthousiasme, il est retourné au film pour *Requiem pour un beau sans-coeur* et pour *Windigo*. «Les films peuvent passer en salles autant qu'à la télévision. Et le financement est plus facile à trouver que pour les vidéos.»

«Pour *Requiem*, j'ai tourné beaucoup en gros plan, ce qui est plus propre à la vidéo, ou à ma façon de faire en tout cas. Quand ça fait dix ans que tu traînes une caméra vidéo, tu développes des habitudes, des façons de faire. Ça devient des tics ou des réflexes, et même si on essaie de s'en débarasser, ça revient toujours.»

Karine BEAUDETTE

Festival des vidéastes

4 écoles françaises au rendez-vous

Pour sa deuxième édition, le Festival des vidéastes - sorte de concours de vidéo où les élèves doivent tourner leur propre projet - a reçu des candidatures de 18 écoles françaises et d'immersion. 11 projets ont été retenus.

Le thème choisi cette année est l'intolérance. «Les projets retenus parlent beaucoup d'homosexualité et de violence faite aux homosexuels, note l'organisateur Jean-Marc Ousset, et aussi de violence faite aux femmes, de racisme envers les francophones et les anglophones, ou encore envers les métis, d'homophobie, etc.»



Archives La Liberté

Jean-Marc Ousset.

Parmi les écoles dont les projets ont été retenus, on en trouve cinq qui avaient participé l'an dernier, soit le Collège Jeanne-Sauvé, l'école Sisler High, l'Institut collégial Vincent-Massey, l'école secondaire Churchill et Lorette Collegiate. S'ajoutent le Collège Béliveau et quatre écoles françaises: Powerview, Saint-Laurent, Saint-Joachim et Précieux-Sang (dont deux projets ont été acceptés).

Les participants suivront des ateliers sur la scénarisation, le montage, le tournage, etc., à partir du 23 janvier. Les oeuvres seront présentées au public lors d'un gala au Collège universitaire de Saint-Boniface le 19 mai, où seront dévoilés les noms des équipes gagnantes.

S. L.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Ratatouille*** les 6 et 7 janvier; le s***extet jazz Norman Ferraris*** au Mârdi Jazz le 11 janvier; et ***Janine et compagnie*** les 13 et 14 janvier. Les spectacles débutent vers 21 h 15. Entrée: 3 $.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Shakespeare in Music*** (Mendelssohn, Rossini, Weber et Berlioz) le 14 janvier à 20 h; et ***Ukrainian Festival*** (Anderson, Tchaikovsky, Brahms) le 15 janvier à 20 h et le 16 janvier à 14 h. À la aalle du Centenaire. Billets: 949-3999.

✓ L'atelier d'opéra de l'École de musique de l'Université du Manitoba présente ***Love's Labyrinth*** (extraits de différents opéras) les 13 et 14 janvier à 20 h. Au théâtre Gas Station (445 River). Entrée 5 et 7 $. Renseignements: 474-9310.

THÉÂTRE

✓ À l'affiche du Manitoba Theatre Centre (174, ave Market): le suspense ***Wait until dark*** jusqu'au 29 janvier. Pour heures et billets: 942-6537.

✓ Le prochain match de la Ligue d'improvisation du Manitoba: ***les Rouges et les Verts***. Le 12 janvier à 20 h au Canot. Entrée: 5 $ (3 $ pour les membres).

EXPOSITIONS

✓ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain: une exposition de photos et d'objets intitulée ***Le Festival, un journal de voyage***. Jusqu'au 20 février.

✓ ***Horizons mathématiques et L'esprit informatique***, deux expositions bilingues et interactives, sont au Musée de l'homme et de la nature (190, av. Rupert) jusqu'au 30 janvier. Entrée: 1 $.

✓ L'Alliance française présente une exposition d'affiches par 30 artistes de 18 nationalités: ***Les droits de l'homme***. Jusqu'au 31 janvier à la galerie de l'Alliance française (934, av. Corydon). Renseignements: 477-1515.

EN FAMILLE

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose de ***recycler vos sapins de Noël*** en copeaux de bois (amener un sac) jusqu'au 8 janvier. Renseignements: 989-8355.

✓ Le Musée des enfants (109, rue Pacific) commence sa série des bricolages et activités les plus populaires des années passées. Les 8 et 9 janvier: ***le maquillage***. Il y a des services en français en tout temps. Heures d'ouverture les samedis et dimanches: de 11 h à 17 h. Entrée: 2,50 $ pour enfants, 2,95 pour adultes et gratuite pour membres. Renseignements: 949-1019.

✓ ***Le zoo du parc Assiniboine*** a réduit son prix d'entrée à 1 $ par personne pour l'hiver. Les enfants de moins de deux ans sont admis gratuitement. Entrée gratuite les mardis. Le zoo est ouvert de 10 h à 16 h.

ATELIERS

✓ Le Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher) propose quatre ateliers: ***Portez vos couleurs*** avec Damyèle Arbez-Chaput, ***Poterie*** avec Lise LaRochelle, ***Dessin de base*** et ***Dessin intermédiaire*** avec Michel LeBlanc. À partir de la fin janvier. Inscription: Denise Préfontaine au 233-8972.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE



Le film Casanova (1976) est parmi les neuf oeuvres de Federico Fellini qui seront présentées au Cinéma 3 du 14 au 20 janvier. Aussi à l'affiche: Amarcord (1974), Roma (1971), Ginger & Fred (1986), Orchestral Rehearsal (1978), 8 1/2 (1962), Satyricon (1969), Variety Lights (1950) et The Swindle (1955).

SAINT-PIERRE-JOLYS

Des billets pour Il était une fois Delmas

Le Comité culturel de Saint-Pierre-Jolys a mis en vente les billets pour le spectacle *Il était une fois Delmas, Sask*... mais pas de deux fois, d'André Roy, qui sera présenté le 14 février à 20 h au Cinéma Jolys.

Les billets sont en vente au coût de 7 $ chez les Assurances Lavergne et à la pharmacie Saint-Pierre. Il y aura aussi une matinée à 13 h, destinée exclusivement aux groupes d'étudiants et d'âge d'or (prix du billet: 3,50 $). Pour réserver les quelque 85 billets restants, appelez Aimée au 433-7223.

SAINT-BONIFACE

Le nouveau CA du CCFM

Le ministre de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté, Harold Gilleshammer, a nommé cinq nouveaux membres au conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain (CCFM). Il s'agit de: Joanne Côté-Young, Maggie Nishimura, Marguerite Simard, Gerry Duguay, tous de Winnipeg, et Henri Pittet de Somerset.

Ces cinq nouveaux membres, nommés pour deux ans, s'ajoutent au CA actuel: Guy Boulianne, Emmanuel Bouvier, Henri Bouvier (président), Denyse Côté, Michelle Granger-Vandal, Madeleine Lafond, Agnès Lacroix, Denise Pambrun, Donald Rondeau et Donald Smith. Les 15 membres devront se rencontrer une fois par mois.

K.B.

Le coin du Cercle



Les Tremblay III (1989).

Les fêtes

Le personnel du Cercle Molière a profité des vacances de Noël pour se reposer et se ressourcer avant de reprendre les défis de la 69e saison.

Roland Mahé, qui a rarement l'occasion de voir des films, en a vu une douzaine durant les Fêtes. Claude Dorge a vu sept pièces de théâtre, deux opéras et la messe de minuit à St. Martin in the Fields lors d'un voyage de sept jours à Londres.

Irène Mahé a fêté Noël en famille, tandis que Jean-Paul Guénette a passé Noël plutôt seul en raison d'une mortalité dans sa belle-famille. Aline Campagne s'est surtout reposée (un seul de ses enfants a été malade!), tout en recevant ses parents de la Saskatchewan.

Francine Gingras est retournée à Laurier pour les Fêtes, tandis que Richard Dupas s'est balladé sur les plages de la Floride avec sa femme Christine et leurs deux filles.

Nicole Lavergne et son mari Raymond ont accueilli leurs trois enfants (de Trois-Rivières et Saint-Boniface) à Saint-Pierre-Jolys.

Christian Molgat a vu les amis qu'il avait négligés depuis quatre mois, il s'est amusé à faire du ski de fond, des bbq d'hiver et quelques abus. Alain Dondo a voyagé entre Saint-Claude et Saint-Boniface dans sa famille.

Les Fêtes sont finies et le travail a repris!



Télé-horaire de la semaine du 8 au 14 janvier 1994

Samedi 8 janvier

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Les oursons volants
7h55 CBWFT La petite sirène
8h00 T-M La forêt magique
8h20 CBWFT Looping
8h30 T-M Bugs Bunny
8h40 CBWFT Clyde
9h00 T-M Batman
9h05 CBWFT Clyde
9h30 T-M Le journal de l'histoire
9h45 CBWFT La bande à Dingo
10h00 T-M C'est un abat!
10h10 CBWFT Tiny toons
10h15 TV-5 Viva
10h35 CBWFT Pierre et Isa
11h00 CBWFT Célébrons avec...
T-M Cinémaximum: Paradis hawaïen
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 TV-5 Évasion
12h00 CBWFT Univers inconnus
TV-5 Bouillon de culture
13h00 CBWFT Ma maison
T-M Cinémaximum: Sous le ciel bleu d'Hawaï
13h30 CBWFT L'univers des sports
TV-5 Faut pas rêver
14h30 TV-5 Le magazine olympique
15h00 T-M Vidéo rock détente
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Génies en herbe
T-M Les héros de l'hiver
16h00 CBWFT La course destination monde
T-M Oxygène
TV-5 Génies en herbe
16h30 T-M L'événement du samedi
TV-5 Journal télévisé suisse
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Cinéma-extra: Et si on le gardait?
TV-5 Clip postal
17h20 CBWFT Raison passion
17h30 TV-5 Rédacteurs en chef
18h00 CBWFT Country centre-ville
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT La petite vie
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
T-M Ciné-extra: Le moment de vérité III
TV-5 Bon week-end
20h00 TV-5 Sacrée soirée
21h00 T-M Vision mondiale
21h30 CBWFT Le téléjournal
T-M Benny Hill
TV-5 Le cercle de minuit
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 CBWFT Télé-sélection: Le brasier
22h40 TV-5 Kaléidoscope
22h49 T-M Ciné-lune: Les jours et les nuits de China blue
23h05 TV-5 Journal télévisé suisse
23h35 TV-5 Bon week-end
0h20 CBWFT Fin des émissions
0h35 TV-5 Le cercle de minuit
0h49 T-M Fermeture
1h45 TV-5 RFI

FILMS

19h00 T-M Le moment de vérité III
Am. 1989. Drame sportif. Un spéculateur organise un combat de karaté entre un jeune gladiateur sans scrupule et un adolescent timide détenteur du titre de champion.

22h49 T-M Les jours et les nuits de China blue
Am. 1984. Drame de moeurs. Un électronicien est amené à vivre d'étranges tribulations en enquêtant sur une styliste d'allure sévère qui se transforme le soir en prostituée.

22h15 CBWFT Le brasier
Fr. 1991. Drame. Au début des années 30, un Polonais, Pavlak, émigre avec sa famille dans le nord de la France pour travailler dans les mines de charbon. La crise économique vient accroître les tensions entre les communautés polonaise et française, et le climat dans les mines devient bientôt explosif.

Dimanche 9 janvier

7h30 CBWFT Vazimolo
T-M Vision mondiale
7h31 CBWFT Babar
7h55 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
8h00 T-M Vision mondiale
8h20 CBWFT Le livre de la jungle
8h45 CBWFT Doug
9h00 T-M Batman
9h15 CBWFT Manigances
9h30 T-M Seconde nature
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à l'église St-Michel d'Inkerman, au N.-B. par Benoit Rioux, ptre
T-M On rénove
10h15 TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
T-M Cinémaximum: Sissi face à son destin
11h05 TV-5 Mouvements
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Jamais sans mon livre
12h05 CBWFT La semaine verte
12h30 TV-5 Jamais sans mon livre
13h00 CBWFT Horizons
T-M Cinémaximum: Roxanne
TV-5 Repères
13h50 TV-5 Le monde est à vous
14h00 CBWFT En avant la musique!
15h00 CBWFT Sous la couverture
T-M Justice pour tous
15h30 T-M Perfecto
TV-5 Bon week-end
16h00 CBWFT La ruée vers l'art
T-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis
16h30 T-M L'événement
TV-5 Journal télévisé belge
17h00 CBWFT Second regard
T-M Dinosaures
TV-5 Tip top minitop
17h30 CBWFT Ce soir dimanche
T-M Docteur Doogie
17h40 TV-5 Magellan
18h00 CBWFT Le téléjournal
T-M J.E.
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Découverte
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT De quoi j'ai l'air?
T-M Cinéma du dimanche: Traquée
TV-5 7 sur 7
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Marie-Lise Pilote en spectacle
TV-5 Ex libris
21h00 CBWFT Les beaux dimanches: Le dortoir
T-M Tête-à-tête
21h05 TV-5 Ovations
22h00 CBWFT Le dimanche
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Scully rencontre
22h35 TV-5 Le cercle de minuit
22h38 T-M Vision mondiale
23h00 CBWFT Les nouvelles du sport
23h25 CBWFT En toute liberté
23h38 T-M Finances
23h40 TV-5 Journal télévisé belge
23h55 CBWFT Ciné-club: Federico Fellini intervista
0h08 T-M Fermeture
0h10 TV-5 7 sur 7
1h10 TV-5 Ex libris
1h45 CBWFT Fin des émissions
2h15 TV-5 RFI

FILMS

19h00 T-M Traquée
Am. 1987. Drame policier. Un policier de New York a une liaison avec une riche héritière dont il est chargé d'assurer la sécurité.

23h55 CBWFT Frederico Fellini intervista
It. 1986. Documentaire. Alors que le maestro Fellini arrive aux studios Cinecitta pour travailler à la préparation de son prochain film, il est confronté à une équipe de télévision japonaise venue l'interviewer.

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 T-M Salut, bonjour!
6h30 CBWFT Il était une fois...
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 T-M Bla bla bla
9h00 CBWFT Les anges du matin
T-M Top modèles
9h30 T-M Aimer
10h00 CBWFT Les chatouilles du matin
T-M Bon appétit
10h01 CBWFT Pacha et les chats
10h15 CBWFT Pierre Martin le facteur
TV-5 La méthode Victor
10h30 CBWFT Misha
T-M La vie à Montréal
TV-5 La cuisine des mousquetaires
TV-5 Gourmandises (vendredi)
10h45 T-M Première ligne
TV-5 Oxygène (lundi)
TV-5 Scully rencontre (mardi)
TV-5 Nord sud (mercredi)
TV-5 Feu vert (jeudi)
TV-5 Découverte (vendredi)
11h00 CBWFT Mémoire en jeu (lundi)
CBWFT À plein temps (mardi)
CBWFT Parlez-moi (mercredi)
CBWFT Le monde dans votre assiette (jeudi)
CBWFT Comment ça va? (vendredi)
T-M Le TVA, édition midi
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 CBWFT Les craquantes
TV-5 Questions pour un champion
TV-5 Tell quel (vendredi)
12h00 CBWFT Le midi
T-M Santa Barbara
TV-5 Dites-moi (lundi)
TV-5 Frou-frou (mardi)
TV-5 Téléscope (mercredi)
TV-5 Géopolis (jeudi)
TV-5 Faits divers (vendredi)
12h30 CBWFT Mon amour, mon amour
12h45 TV-5 7 jours en Afrique
13h00 T-M Les feux de l'amour
TV-5 Les brûlures de l'histoire (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 Taratata (mercredi)
TV-5 Les dames de la côte (jeudi)
TV-5 Envoyé spécial (vendredi)
13h30 CBWFT Les temps modernes
14h00 T-M Au nom de la beauté
TV-5 Panorama (lundi)
14h15 T-M Sans plus, ni moins
14h30 CBWFT Pourquoi pas l'après-midi?

Lundi 10 janvier

15h00 T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 En toute liberté
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Là tu parles!
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Marilyn
T-M Drôle de vidéo
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT À nous deux!
T-M Les héritiers du rêve
TV-5 Téléobjectif
19h30 TV-5 Téléobjectif
20h00 CBWFT À tout prix
T-M Les Olden
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 Tell quel
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Côté science
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Happy end
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h57 T-M Première ligne
23h00 CBWFT Taquinons la planète!
23h30 CBWFT La ruée vers l'art
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h42 T-M Fermeture
0h00 TV-5 bas les masques
0h30 CBWFT Fin des émissions
1h05 TV-5 Téléoobjectif
1h35 TV-5 Téléobjectif
2h00 TV-5 RFI

Mardi 11 janvier

15h00 T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Fais-moi peur!
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse française
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Marilyn
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Montréal P.Q.
T-M Le match de la vie
TV-5 Temps présent
20h00 CBWFT Au nord du 60e
T-M Minisérie: Diana: sa vraie histoire
TV-5 Taratata
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h40 TV-5 Intérieur nuit
22h57 T-M Première ligne
23h00 CBWFT M'aimes-tu?
23h10 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 CBWFT Découverte
23h35 TV-5 Revue de presse française
23h40 TV-5 Happy end
23h42 T-M Fermeture
0h20 CBWFT Second regard
0h50 CBWFT Fin des émissions
1h10 TV-5 Temps présent
2h10 TV-5 RFI

Mercredi 12 janvier

15h00 T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'infernale machine du Dr V
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse arabe
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Marilyn
T-M Le hockey Molson export à TVA
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Sous un ciel variable
TV-5 Connaissance de la science
20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Seulement par amour
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h25 CBWFT Le point
21h30 T-M Benny Hill
TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h40 TV-5 Espace francophone
23h00 CBWFT L'enfer c'est nous autres
23h02 T-M Première ligne
23h05 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 CBWFT La course destination monde
TV-5 Revue de presse arabe
23h35 TV-5 Seulement par amour
23h47 T-M Fermeture
0h30 CBWFT En toute liberté
1h00 CBWFT Fin des émissions
1h05 TV-5 Le cirque de Moscou
2h00 TV-5 RFI

Jeudi 13 janvier

15h00 T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Mission top secret
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse africaine
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Livraison spéciale
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Découverte
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Ent'Cadieux
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Marilyn
T-M Chop-suey
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Scoop
T-M La trentaine
TV-5 Le grand chambardement
20h00 CBWFT Tous pour un
T-M Claire Lamarche
TV-5 Envoyé spécial
20h30 CBWFT Sur invitation
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h35 TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 TV-5 Dossiers justice
22h57 T-M Première ligne
23h00 CBWFT Les pieds dans les plats
23h05 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 CBWFT Sous la couverture
TV-5 Revue de presse africaine
23h35 TV-5 Envoyé spécial
23h42 T-M Fermeture
0h30 CBWFT Cinéma: Nuit d'été en ville
1h05 TV-5 Le grand chambardement
2h05 TV-5 RFI
2h25 CBWFT Fin des émissions

FILMS

0h30 CBWFT Nuit d'été en ville
Fr. 1990. Comédie dramatique. Après ce qu'ils croyaient être une «brève rencontre», deux amants engagent la conversation pour mieux se connaître et, peut-être, prolonger cette relation.

Vendredi 14 janvier

15h00 T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 Gourmandises
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les débrouillards
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse canadienne
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Les aventures de Tintin
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Oxygène
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Génération «T»
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Sur la côte du pacifique
T-M Alimentaire, mon cher Watson!
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les grands films: Bienvenue au paradis
T-M Ad Lib
TV-5 Thalassa
20h00 T-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 Bouillon de culture
20h30 T-M Championnats canadiens de patinage artistique de la Banque Royale
21h30 TV-5 Théâtre
22h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h25 CBWFT Le point médias
23h00 CBWFT Les nouvelles du sport
T-M Ciné-lune: La jeune fille et l'enfer
23h30 CBWFT Cinéma: Bienvenue Roxy Carmichael
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h55 TV-5 Revue de presse canadienne
0h00 TV-5 Bouillon de culture
1h00 T-M Fermeture
1h30 CBWFT Fin des émissions
TV-5 Thalassa
2h30 TV-5 RFI

FILMS

19h00 CBWFT Bienvenue au paradis
É.-U. 1990. Drame. L'histoire d'un couple formé d'un syndicaliste d'origine irlandaise et d'une jeune fille d'origine japonaise. Leur relation est ballottée tant par leurs différences culturelles que par l'internement de la famille de Lily dans un camp situé au milieu du désert, durant le conflit opposant les États-Unis au Japon après le bombardement de Pearl Harbor.

23h00 T-M La jeune fille et l'enfer
Fr. 1985. Comédie dramatique. Une adolescente demande à un ami de son père de lui lire quelques passages des livres érotiques qu'elle a découverts dans la bibliothèque familiale.

23h30 CBWFT Bienvenue Roxy Carmichael
É.-U. 1990. Comédie dramatique. Toute la population de Clyde, une petite ville d'Ohio, est en effervescence à l'annonce du retour de Roxy Carmichael, jeune délinquante devenue une idole de la chanson.

En bref

Nos excuses!

Les résultats et le classement de la Ligue Hanover-Taché ne sont pas disponibles cette semaine.

Fernand Piché des Habs de La Broquerie

La loyauté ne s'importe pas

Quelque 7 000 km en voiture, des centaines de coéquipiers, trois entraîneurs, une cinquantaine de points de suture, d'innombrables contusions et, surtout, de bons souvenirs qui n'en finissent plus. La carrière de 14 ans de Fernand Piché dans la Ligue Hanover-Taché l'a marqué de façon permanente.

En 1980, un jeune avant de 16 ans se joignait aux Habs de La Broquerie. Quatorze saisons plus tard, Fernand Piché continue à enfiler les patins pour les Habs. Et bien que la fin approche, le joueur de 30 ans y apporte autant d'enthousiasme qu'à ses débuts.

«La plus grosse chose pour moi, ça a toujours été la fierté du village, comment l'équipe est construite et l'atmosphère dans la chambre des joueurs. J'ai toujours eu du plaisir à jouer avec les Habs et c'était facile de retourner d'année en année.

«Je me trouve encore capable de jouer dans la Ligue, mais il ne me reste pas beaucoup d'années. Au plus, deux ou trois. Mon deuxième garçon vient juste de faire ses débuts au hockey alors je commence à manquer de temps entre les enfants (Fernand et sa femme Ginette ont cinq enfants), le commerce et le hockey.»

«Ginette m'a toujours supporté à 100 %. J'avais coutume de jouer à la balle l'été et au hockey l'hiver. J'ai lâché la balle, mais le hockey, je le tiens vraiment proche de mon coeur. Tant que je joue, ma famille me supporte.»



Fernand Piché en 1988, au moment où il était reconnu le joueur le plus utile de la Hanover-Taché.

Beaucoup de choses ont changé dans les quatorze campagnes de Fernand Piché dans la Ligue Hanover-Taché. En plus de ses adversaires et coéquipiers.

«C'est une Ligue beaucoup plus jeune. Quand j'ai commencé, les joueurs restaient plus longtemps dans la Ligue. Maintenant, la moyenne d'âge des joueurs est 22 ou 23 ans. Mais ils ne restent pas aussi longtemps.»

Fernand Piché a joué avec deux de ses frères, son aîné Rénald et son plus jeune frère Norbert, tous deux retirés du hockey senior.

«Le meilleur moment pour moi, c'était quand j'ai gagné le trophée du joueur le plus utile de la Hanover-Taché. Ce soir là, ça m'a vraiment surpris et honoré.»

La relève arrive à grand pas. Et Fernand Piché a eu un rôle à jouer là aussi, comme entraîneur.

«Maintenant, ça fait du bien de voir des jeunes comme Michel Normandeau et Marc Gagnon arriver et contribuer. Je me souviens de les avoir entraînés et d'avoir pensé qu'ils avaient du potentiel. Je suis fier d'avoir pu contribuer un peu à leur développement.»

L'avenir des Habs semble assuré, même lorsqu'on devra se passer des services du vétéran. Mais Fernand Piché s'inquiète de ce qui attend la Ligue.

«Ça a toujours été une Ligue pour les joueurs locaux. On s'éloigne de ça depuis deux ou trois ans et j'espère que ça se redressera. Si la Ligue a été capable de survivre pendant tellement d'années, c'est à cause de l'aspect local.»

Et Piché est l'exemple parfait de ce qu'un joueur local peut apporter à la Ligue.

André BRIN



photo: Karine Beaudette

Entente Canada/Manitoba

Trois organismes reçoivent de l'aide

Dans l'entente cadre Canada-Manitoba pour la promotion des langues officielles, trois organismes francophones ont reçu des cadeaux de Noël des mains du ministre responsable des services en français, Darren Praznik, le 22 décembre. Le total de 78 500 $ représente le deuxième versement du gouvernement provincial pour 1993.

Des chèques ont été remis au Festival du Voyageur (64 000 $), à la Radio communautaire du Manitoba CKXL (10 000 $) et à la Société franco-manitobaine (4 500 $).

L'entente cadre entame sa cinquième année. Le conseiller spécial du Secrétariat des services en langue française de la province, Edmond LaBossière, signale que les organismes peuvent déjà préparer leurs soumissions de projets pour 1994-1995.

Dans la photo: Roger Gamache, Marc Desjardins et Christian LaRoche de CKXL, Patricia Courcelles de la SFM, le ministre Darren Praznik, Normand Gousseau (derrière) et Lucille Cenerini du Festival.

The Public Utilities Board

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE PUBLIQUE DU MANITOBA

DEMANDE: La Société d'assurance publique du Manitoba (la «Société») a soumis une demande à la Régie des services publics (la «Régie») pour que soit révisée l'ordonnance n° 162/93 qui veut que les tarifs de base pour 1994 pour les motocyclettes et les roulottes restent au même niveau que ceux de 1993. La Régie doit aussi examiner les tarifs proposés pour 1995.

La Société soumet une telle demande afin de se conformer aux exigences de la Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci et de la Loi sur la Régie des services publics.

EXPLICATIONS: Après la tenue d'audiences publiques complètes sondant la mise en place par la Couronne des tarifs d'assurance pour l'année 1994, la Régie a pris la décision telle qu'indiquée dans l'ordonnance n° 162/93, en date du 24 novembre 1993. Selon la décision, la Régie augmente les tarifs des principaux codes d'usage d'assurance pour les motocyclettes et les roulottes de 15 % et 7,5 % respectivement. Dans son ordonnance, la Régie explique les motivations de cette décision: «Si la Société ne reflète pas les ajustements dans la structure tarifaire des principaux codes d'usage d'assurance, le principe des tarifs déterminés mathématiquement et statistiquement est brisé.»

À partir des projections financières et mathématiques de la Société, les augmentations de tarifs pour les motocyclettes et les roulottes devraient s'élever à environ 100 % et 42 % respectivement.

AUDIENCE PUBLIQUE: La Régie tiendra une audience publique par rapport aux tarifs sur les motocyclettes et les roulottes à partir du 14 janvier 1994 à 9 h (et après, au besoin) à la Bavarian Ballroom B et C, étage Mezzanine, Days Inn Marlborough Winnipeg, 331 rue Smith, Winnipeg (Manitoba). La Régie entendra les premières présentations à 9 h le 14 janvier 1994.

ENVERGURE DE L'AUDIENCE: La Régie entendra seulement les présentations portant sur les tarifs proposés pour les motocyclettes et les roulottes et appuyés sur les classifications et les couvertures actuelles telles que présentées dans la demande modifiée de la Société déposée le 29 juillet 1993. Les témoignages recueillis par la Régie lors des audiences en octobre dernier seront compris dans le rapport de cette audience et peuvent être consultés au bureau de la Régie ou de la Société.

Pour que l'audience publique se termine dans un délai raisonnable, la Régie pourra établir un temps limite pour les présentations individuelles.

PROCÉDURE: La Régie a choisi de suivre le Projet de Règles de pratique et de procédure qui sera utilisé pour l'audience sur les tarifs généraux. Des exemplaires de ce document sont disponibles en écrivant au secrétaire de la Régie ou en composant le 945-2638 (Winnipeg).

Par contre, puisque le temps est d'importance dans ce cas, la régie pourrait faire usage de la clause du paragraphe 4 des Règlements, qui précise:

«4 (1) Dans toute séance, la Régie peut établir des directives de procédure qui contrôleront la séance en question et qui prévaudront sur toute autre disposition des Règlements présentant des contradictions.

(2) La Régie pourrait demander que les intervenants défendant des intérêts semblables fassent leurs présentations conjointement.

(3) Toute personne ayant l'intention de faire demande à la Régie peut, avant de procéder, faire demande par motion *ex parte* pour recevoir les directives de prodédure se rapportant à sa demande.»

L'horaire de l'audience sera le suivant:

1. Les intervenants qui étaient inscrits à l'audience menant à la création de l'ordonnance n° 162/93 seront automatiquement inscrits à cette audience-ci et doivent confirmer leur participation avec la Régie au plus tard le 10 janvier 1994.
2. Les autres personnes qui souhaitent avoir le statut d'intervenant doivent en faire la demande au plus tard le 10 janvier 1994 en complétant le formulaire approprié (disponible à la Régie) et en l'envoyant à la Régie et à la Société aux adresses suivantes:

   Secrétaire
Régie des services publics
280 rue Smith, 2e étage
Winnipeg (MB) R3C 1K2

   Ross A. L. Nugent, c.r.
Thompson, Dorfman, Sweatman
Avocats et notaires
201, avenue Portage,
bureau 2200
Winnipeg (MB) R3C 3L3
tél.: 934-2431
3. Les intervenants souhaitant ajouter de l'information à leur mémoire doivent le faire auprès de la Régie au plus tard le 12 janvier 1994.
4. L'ordre dans lequel se feront les interrogatoires et les contre-interrogatoires sera établi par la Régie au début de l'audience.
5. Les argumentations définitives, s'il y en a, suivront immédiatement à la clôture de l'audience.

PARTICIPATION: Pour cette audience, les intervenants sont les personnes, les entreprises ou les sociétés qui souhaitent participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou présenter une argumentation définitive.

Les parties qui, au cours de l'audience, souhaitent simplement présenter un mémoire ou communiquer leur point de vue à la Régie sans toutefois participer à l'ensemble du processus doivent informer le secrétaire de la Régie de leur intention de prendre part à l'audience au plus tard le 12 janvier 1994.

DIFFÉRENCE DE TARIFS: Le sujet étudié par la Régie porte strictement sur les tarifs des codes d'usage pour les motocyclettes et les roulottes. L'article 44(1) de la Loi sur la Régie des services publics précise que l'ajustement des tarifs, que recherche la Société et que la Régie présente dans son actuelle ordonnance 162/93, se fera à la baisse ou à la hausse selon les résultats de cette audience publique, sans qu'il y ait d'autres avis publics.

FAIT le 21 décembre 1993.

Le secrétaire de la Régie des services publics,
G.O. Barron

Five days notice required.



2nd Floor
280 Smith Street
Winnipeg, Manitoba
R3C 1K2

Manitoba

SAINT-PIERRE-JOLYS

Deuxième Festival de motoneiges

Un «Poker Derby» qualifié «d'unique en son genre» sera le clou du deuxième Festival de la motoneige de Saint-Pierre-Jolys qui se déroulera les 28, 29 et 30 janvier.

Le rallye de motoneige est prévu le samedi 29 janvier. Les coureurs partiront de Saint-Pierre-jolys vers 10 h et emprunteront la rivière aux Rats et la Rouge pour se rendre jusqu'au site de la Fourche. C'est le seul jour dans toute l'année où la circulation des motoneiges sur la Rouge est autorisée en ville.

Le Festival débutera vendredi soir par une danse à l'aréna de Saint-Pierre-Jolys (billet: 10 $). Le Poker Derby de samedi se concluera par un souper au sirop d'érable (billet: 15 $). Quant à la journée de dimanche, elle sera consacrée à différentes activités familiales (promenades en traîneaux, raquettes, ski de fond, etc.).

Le Festival de la motoneige, organisé par le Comité de développement économique de Saint-Pierre-Jolys, a dégagé un profit de 1 500 $ l'année dernière. Le rallye de motoneiges avait attiré environ 50 concurrents. Réal Curé, un des membres du comité, espère doubler le nombre cette année.

«On voudrait que le Festival devienne aussi populaire que les Folies Grenouilles en été et que la cabane à sucre», explique-t-il. Les bénévoles qui vendront le plus de billets seront déclarés roi et reine du Festival. Précisons qu'une partie des bénéfices reviendront aux étudiants de 12e année à Saint-Pierre.

Renseignements: Réal au 433-7972 ou Lucien au 433-7899.

L.G.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

SOCIÉTÉ

Une fête qui célèbre famille et histoire

Quelques arpents de Gagnon

Le jour de l'An, quand les Gagnon de La Broquerie se réunissent en famille, ils en profitent pour célébrer d'une façon toute spéciale leur histoire: ils jouent à Génies en herbe, et toutes les questions portent sur l'histoire des Gagnon-Larivière.

L'idée vient d'Oscar Gagnon et de son neveu, Henri Turenne, dont le père Wilfrid est fort connaissant «sur ces histoires de dates, d'anciens, de généalogie.» En voyant Génies en herbe, «où l'école Saint-Joachim était reconnue, j'ai eu l'idée d'en faire un sur la famille», relate Oscar Gagnon.

Le 1er janvier 1992 avait lieu la première édition de ce qui est en train de devenir une tradition familiale. 24 joueurs volontaires, choisis par tirage au sort et répartis dans trois catégories, se sont disputé trois trophées. Et le scénario s'est répété en 1993, puis le 1er janvier 1994 (1).

La première catégorie (A) réunit les frères et soeurs d'Oscar Gagnon (enfants de Paul-Émile Gagnon et Rosina Larivière), et leurs conjoints. Leurs enfants jouent dans la catégorie B, et leurs petits-enfants dans la catégorie C. «On a même la mécanique avec les boutons et la sonnerie, lance Henri Turenne. Ça prend environ deux heures pour jouer les trois parties.»

Pour Henri Turenne et Oscar Gagnon, la mise en place de cette partie de plaisir demande un certain doigté: il faut équilibrer les questions individuelles et les questions en équipes de façon à ce que tous les joueurs, ceux qui sont vite sur le piton comme les autres, aient l'occasion de répondre aux questions.

Il faut aussi déterminer quelle question sera posée aux joueurs des catégories A, B et C. «Ça ne doit pas être trop difficile, note Henri Turenne, sinon ce n'est pas amusant. J'ai passé deux heures dernièrement pour trouver 15 nouvelles questions, et surtout à me demander à quelle catégorie de joueurs il fallait les poser!»

«Ça renforce l'esprit de famille et notre savoir sur la famille. Mais on se rend compte aussi qu'on en connaît bien peu», remarque Oscar Gagnon.



En 1993, dans la catégorie A, le trophée Turenne, présenté par Wilfrid Turenne, est allé à l'équipe formée de Linda Gagnon, Claire Desorcy, Yvette Turenne et Carmelle Gagnon.



Dans la catégorie B, le trophée Gagnon, présenté par Roland Gagnon, est allé en 1993 à l'équipe formée de Denis Turenne, Diane Desorcy, Johanne Martel et Ginette Desharnais.



Dans la catégorie C, le trophée Larivière, présenté par Yvette Turenne, est allé en 1993 à l'équipe formée de Julie Gagnon, Roxie Desharnais, Richard Turenne et Denise Turenne.

Tandis que les plus jeunes se préparent en posant toutes sortes de questions à leurs parents, les aînés ont tendance à croire qu'ils connaissent tout de la famille... «Ils prennent pour acquis qu'ils se rappellent tout ce qui est arrivé dans les 40 dernières années... jusqu'à ce qu'ils s'aperçoivent qu'ils ont oublié!» Les dates de naissance, les lieux de mariage, le nom de l'arrière-grand-tante, le nombre d'enfants qu'a eu une telle... Pas facile de tout se rappeler!

Certains, aussi, sont frustrés quand leur nom n'est pas pigé, ce qui signifie qu'ils ne pourront pas faire partie d'une équipe; d'autres ne veulent surtout pas participer, mais attendent les questions et «essaient de savoir à combien ils auraient pu répondre.»

À travers tout ça, les Gagnon en profitent pour préparer leur livre de famille, en prévision du centenaire qui aura lieu en l'an 2020!

Le livre, lui, devrait être prêt bien avant l'an 2000. «Ce sera le genre de livre qu'on met sur la table à café, avec des centaines de photos, explique Oscar Gagnon. On en connaît déjà pas mal sur les Gagnon, mais sur les Larivière on n'a pas remonté à la source. Il nous reste ce côté de la famille à explorer.»

Et de nombreuses questions à ajouter, pour alimenter le Génies en herbe des Gagnon!

Sylviane LANTHIER

(1) Les gagnants de 1994 sont, dans la catégorie C: Paul Turenne, Denise Turenne, Roxie Desharnais et Roger Turenne; dans la catégorie B: Julie Gagnon, Suzanne Taillefer, Jacqueline Moquin et Ginette Desharnais; dans la catégorie A: Gilles Désorcy, Gérard Gagnon, Carmelle Gagnon et Estelle Taillefer.

Gagnon en herbe, jouez!

Mesurez vos connaissances! Tentez de répondre à ces quelques questions sur la famille Gagnon et accordez-vous cinq points par bonne réponse.

1. À 5 000 personnes près, combien de Gagnon compte-t-on aujourd'hui en Amérique du Nord?
2. De qui descendent-ils?
3. En quelle année Robert Gagnon est-il arrivé en Nouvelle-France?
4. Où s'est-il établi?
5. Qui est le premier Gagnon à s'être installé au Manitoba?
6. Qui sont les premiers Larivière à s'être établis à La Broquerie?
7. Quelle a été la première automobile de Paul-Émile Gagnon?
8. Quel oncle aurait aimé joué du violon?
9. Combien de Gagnon ont été enseignants?
10. Quel est le lien entre les Gagnon et les Belzile?

Réponses

1. Environ 65 000.
2. De Robert Gagnon, ancêtre des Gagnon de la Broquerie, et de trois autres frères Gagnon, qui étaient aussi en Nouvelle-France à la même époque.
3. 1655.
4. À Sainte-Famille, sur l'Ile d'Orléans. «On y trouve un monument à son honneur et le restaurant L'Âtre occupe la première maison qu'il s'est construite», note Oscar Gagnon.
5. Henri Gagnon (père de Paul-Émile). Il s'est installé à Otterburne, puis à La Broquerie en 1920.
6. Il s'agit de Stanislas Larivière et de son épouse Cléophie Perrault, en 1923.
7. C'était une Oldsmobile 1950... que son neveu Henri lui a achetée quand il est allé à l'université!
8. Denis Larivière.
9. Six.
10. Les Belzile font partie de la grande famille des Gagnon. Il y a longtemps, on appelait «Gagnon de Belzile» les Gagnon habitant l'Ile d'Orléans.

Feu vert

Sapins recyclés



Maintenant que les Fêtes sont passées, la Fête des Rois incluse, plusieurs foyers vont vouloir disposer de leur arbre de Noël. Il est possible de le faire de façon écologique avec le programme «Copeaux de Noël» de la Ville de Winnipeg, jusqu'au 15 janvier.

Pendant les heures d'ouverture normales, on peut déposer son arbre (toutes décorations enlevées) aux centres de recyclage suivants: parcs Whittier, Assiniboine, Kings, Saint-Vital, Kildonan, Kil-Cona, Centre municipal St-James et Centre Fort Whyte.

Les arbres seront transformés en copeaux aux parcs Assiniboine, Kildonan et Saint-Vital et au Centre Fort Whyte (le 8 janvier de 10 h à 16 h). Si vous voulez recueillir des copeaux réutilisables, emmenez un sac.

K. B.

Gens d'ici

Joueuse étoile

Joelène Beaudette de Saint-Jean-Baptiste a été nommée à l'équipe étoile lors des compétitions provinciales de volley-ball niveau A les 2, 3 et 4 décembre dernier. «C'est un honneur d'être nommée une des six étoiles du tournoi!», remarque l'athlète de 15 ans. L'équipe senior du Collège Saint-Jean-Baptiste s'était alors placée troisième.



Joelène Beaudette.

Joelène Beaudette, en 10e année, joue au volley-ball depuis la 7e année, et occupe depuis la 9e la position de centre dans l'équipe senior. Elle pratique aussi le badminton, le base-ball, la piste et pelouse, la natation et la ringuette. Pour ce dernier sport, elle est parmi les 57 candidates de l'équipe provinciale de 1994.

K. B.



photo: Jean-Pierre Dubé

L'accueil de l'Église

Un tapis mural de grande dimension dévoilé le 21 décembre à la cathédrale de Saint-Boniface a permis de rendre compte de la conception de certains paroissiens de l'accueil dans l'Église. Le tapis (laine sur canevas) est l'oeuvre d'une quinzaine de personnes à partir d'un dessin de Thérèse Aubin selon le thème suggéré par Mgr Albert Fréchette.

«L'Église accueille les peuples des six continents de la Terre qui sont représentés ici par des personnages de six couleurs différentes. Les personnages aux gestes d'accueil variés s'intègrent aux pierres de l'église et les rendent vivantes. Dans une pyramide, chaque pierre, comme chaque membre, est importante pour l'ensemble. Une pierre manque et tout s'affaiblit. Tous les personnages tendent vers la lumière, vers la resurrection.»

Chronique religieuse

15 ans sur le trône de Pierre



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Comme le temps passe vite! Il me semble que c'était hier que la fumée blanche sortait de la chapelle Sistine au Vatican et que quelqu'un criait le nom du nouveau pape du balcon de la place Saint-Pierre où s'étaient regroupés des milliers de gens en attente. C'était le 16 octobre 1978.

Ce nom sortait de la bouche d'un officiel du Vatican: «Karol Wojtyla!», un cardinal polonais qui prendrait le nom de Jean-Paul II, en mémoire et en continuité avec le cher prédécesseur, Albino Luciani, le pape au sourire dont le pontificat fut de très courte durée, le mois de septembre 1978, et qui portait le nom de Jean-Paul I.

Un pape polonais! Quelle joie pour certains, quelle déception pour d'autres. De toute façon, l'Esprit-Saint avait guidé les cardinaux réunis en conclave, et avait brisé la vieille tradition de quelques siècles d'élire un pape parmi les princes de l'Église italienne.

Il était jeune, même pas 60 ans, il était en ligne droite avec la tradition de l'Église. Il avait eu la vie dure, des études théologiques faites en clandestinité durant la guerre; il était sportif, chanteur, comédien, docteur en théologie morale. On se demandait quelle sorte de pape il serait.

Voilà que 1993 s'est terminé en célébrant les 15 années de pontificat de cet homme qui représente le Christ sur terre pour des millions de catholiques. Charismatique, homme de devoir, de prière, homme de tradition, diplomate, homme qui fut le plus photographié au monde, qui attire les plus grandes foules du monde, homme du peuple par ses voyages.

C'est le pape qui a le plus écrit, le plus parlé, qui a le plus prononcé de discours depuis 2 000 ans; il s'est relevé après un attentat à sa vie; il s'est rendu en prison pardonner son agresseur - quel homme extraordinaire!

Comment résumer en quelques mots le pontificat de cet homme? D'abord, si les murs communistes ont tous tombé en Europe de l'Est, il en est en partie responsable, par ses visites en Pologne; sa visite en Lithuanie et en Estonie en 1993 en sont des preuves.

Ses encycliques et lettres apostoliques démontrent son ouverture sur la spiritualité et sur la mission de l'Église. Il a fait un survol théologique sur la Trinité, sur Marie, les laïcs, la morale, la doctrine sociale, sur la souffrance dans le monde, etc...

Il a pris sa place comme chef d'État par ses centaines de rencontres avec les grands de ce monde; les puissants viennent et le trouvent accueillant. Ses entretiens avec les chefs d'Église: cardinaux, évêques, prêtres, supérieurs majeurs et chefs d'églises protestantes, d'Église orientale, démontrent son ouverture d'esprit.

Sa disponibilité à ouvrir les synodes d'évêques, à y assister, à les conclure, son ouverture aux synodes regroupant les églises des continents démontrent sa préoccupation pour les peuples entiers. Ses nombreux voyages témoignent de son ouverture à rencontrer tous ceux qui forment le peuple de Dieu.

Ses séances publiques de chaque semaine, ses entretiens privés avec tous les organismes de l'Église démontrent qu'il est l'homme du peuple et que, comme le Christ, il est le serviteur de tous.

Il est l'homme de l'unité qui regroupe tous les catholiques sous un seul chef, un seul baptême et un seul Seigneur.

Bravo Jean-Paul II et que le Seigneur vous donne encore une autre quinzaine, au moins, pour guider l'Église de Jésus.

Nécrologies


Lucienne Toupin

Paisiblement, le mardi 22 décembre 1993, à l'Hôpital Saint-Boniface, notre chère tante Lucienne est allée rejoindre toute sa famille: ses parents Félix Toupin et Josephine Bissonnette, ses frères: Willie (Gabrielle), Alphonse (Alice), Eugène (Jeanne), Ernest, Théodore et Abel; ses soeurs: Ernestine (Philippe Therrien) soeur Alice s.j.m, Yvonne (Hector Fontaine), Anne (Hector Godin) et Régina (Hervé Sala).

Elle laisse dans le deuil deux belles-soeurs, Lilliane (Ernest) et Ethel (Abel), ainsi qu'un grand nombre de neveux, nièces et amis.

Née à Storthoaks, Saskatchewan en 1915, elle y vécut avec ses parents sur la ferme. Lors de la dépression elle vint avec eux à Saint-Boniface pour continuer ses études à l'Académie St-Joseph.

Elle travailla quelques années à l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface mais travailla la plupart du temps au Manitoba Telephone System jusqu'à sa retraite.

Tante Lucienne était douce et très généreuse, toujours prête à aider quelqu'un dans le besoin. Elle aimait faire des petits desserts pour gâter ses nièces. Aimant beaucoup la belle musique elle avait des billets de saison pour l'opéra et jouissait des concerts symphoniques. De beaux voyages, elle fit autant que la santé le lui permit.

Son dernier projet fut de compléter la généalogie de sa famille Toupin.

Tante Lucienne, soit heureuse avec ta famille au ciel où il n'y a que la paix et la joie. Tu vas nous manquer!


Louis J. Remillard

C'est avec beaucoup de peine que nous annonçons le décès de notre bien-aimé mari, père et grand-père, Louis J. Remillard de Winnipeg. Il nous a quittés le 16 décembre 1993 à l'Hôpital général de Saint-Boniface à l'âge de 61 ans.

Louis est né le 23 août 1932 à Saint-Boniface.

Il laisse dans le deuil son épouse depuis 41 ans, Agnès (née Carrière), son fils Jean-Louis (John) et sa brue Louise (Zuk) de Toronto, sa fille Joanne, son gendre Colin (Wass) et ses petits-enfants René et Cameron de Trenton (Ontario). Il laisse aussi ses soeurs Leona (Sam Fontaine), Florence (Maurice Adolphe), Irene (Joe Perreault), Rita (Joe Leclerc), tous de Winnipeg; un frère Georges (Marge) de Surrey (C.-B.); sa belle-famille, la famille Carrière, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Louis a été prédécédé par ses parents Eva et Leo Remillard.

Les prières ont été récitées à la chapelle funéraire Desjardins (357, rue DesMeurons) à 15 h 30 le dimanche 19 décembre.

La veille du corps a eu lieu à 10 h le lundi 20 décembre, suivie de la messe de Résurrection à 10 h 30 à l'Église catholique Précieux-Sang (200, rue Kenny), présidée par l'abbé Marcel Chaput. Après la cérémonie, le corps a été incinéré.

Beaucoup de remerciements aux départements d'urgence et de pastorale de l'Hôpital général de Saint-Boniface.

Au lieu de fleurs, la famille encourage les dons à l'Association canadienne du diabète (division Manitoba), 283 avenue Portage, 2e étage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2B5.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins (233-4949).

Armand Honoré (Christophe) Rivard

Armand, bien-aimé mari de Mirza Rivard (née Beaudry) est décédé paisiblement le 26 décembre 1993 à l'Hôpital général de Saint-Boniface à l'âge de 83 ans.

Armand laisse dans le deuil son épouse depuis 54 ans, Mirza; ses six enfants Fernand (Laura), Robert (Claudia), Priscille Roy (et son bon ami Edward), Réjeanne, Daniel (Marion), Anne-Marie; ses huit petits-enfants Christopher, Chantal (et arrière-petit-enfant Alkalia); Jason, Angella; Tyler Rivard; et Jacqueline, Paul et Dr Robert Roy. Il laisse aussi sa soeur Yvonne Lachance et son frère Alfred Trumbla (et son épouse Ida).

Il a été prédécédé par son petit-fils Stéphane Roy; ses frères Théophile, Joseph, Télesphore et Léon; et ses soeurs Delia, Bernadette et Hélène.

La messe de Résurrection a eu lieu à 14 h le jeudi 30 décembre à l'Église catholique de Saint-Eustache, à Saint-Eustache (Manitoba). Les prières et la veille du corps ont précédé la célébration.

La famille encourage les dons au département de recherche sur le cancer de l'Hôpital de Saint-Boniface.

Dieu a vu grandir ta fatigue
Puisqu'il n'y avait pas de remède
Il t'a pris dans ses bras
Et t'a invité chez lui.

La direction des funérailles a été assurée par Adam's Funeral Service d'Élie (Manitoba).

Ida LaRivière (née Provost)

Paisiblement, le 19 décembre 1993, au Foyer Valade à l'âge de 88 ans est décédée Ida Provost, veuve de Louis A.C. LaRivière, de Saint-Boniface.

Prédécédée par son mari Louis en 1986, elle laisse dans le deuil son fils Jacques (Louise Radakir) d'Ottawa, sa famille Suzanne (Pierre Pelletier) de Saint-Boniface, sept petits-enfants, trois arrière-petits-enfants, six belles-soeurs, deux beaux-frères, et plusieurs neveux et nièces.

Née à Saint-Albert en Alberta, elle vécut plusieurs années en Ontario et au Québec avant de s'installer au Manitoba où elle s'est mariée en 1932. On se souviendra d'elle pour sa sérénité, sa générosité et, entre autres choses, son dévouement pendant plus de 30 ans comme bénévole à l'Hôpital général de Saint-Boniface.

Le service a eu lieu le mercredi 22 décembre à 10 h 30 en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens, 289, rue Dussault, Saint-Boniface. L'inhumation a suivi au cimetière de Saint-Boniface.

Les amis qui le désirent pourront exprimer leur sympathie en offrant un don au Foyer Valade - Activités, 450, chemin River, Winnipeg, R2M 5M4.

La direction des funérailles de Mme Ida LaRivière a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

Gérardine Chamberland, s.g.m.

Paisiblement à la Maison provinciale des Soeurs Grises, soeur Gérardine Chamberland est retournée au Père le 4 janvier 1994 après une longue maladie. Elle est décédée à l'âge de 90 ans.

Née à Saint-Isidore de Bellevue, Saskatchewan le 10 février 1903 et baptisée Marie-Jeanne Gérardine le même jour, elle était la sixième d'une famille de neuf enfants. Ses parents, Jean-Joseph Chamberland et Rose-Anne Gareau étaient originaires de la province de Québec.

Dès l'âge de 20 ans, Gérardine résolut de se consacrer au Seigneur, faisant son entrée au noviciat le 5 février 1923 à Saint-Boniface, Manitoba. Elle y fit ses premiers voeux le 15 août 1925 et sa profession perpétuelle trois ans plus tard à la Maison Mère à Montréal, Québec.

Entre les années 1930 et 1992, soeur Chamberland exerça son apostolat dans plusieurs des oeuvres des Soeurs Grises de la Province Saint-Boniface comme aide à l'admission et à la pastorale des malades, ainsi qu'aux différents services communautaires.

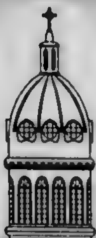
Reconnue pour sa douceur, sa vie de prière intense, un sens d'écoute très développé, Soeur Gérardine était attentive aux autres, s'intéressant à leurs besoins.

Elle fut précédée dans la mort par ses parents, ses soeurs Marie-Blanche, Marie-Anastasie, et Louisa ainsi que ses frères Emmanuel, Joseph-Henri, Paul-Julien et Gérard-Louis. Elle laisse dans le deuil sa soeur Reine-Aimée Chamberland de Prince Albert, Saskatchewan ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les prières ont été récitées à la Maison provinciale des Soeurs Grises, 151, rue Despins le 5 janvier 1994 à 19 h 30 et la messe des funérailles a été présidée par l'abbé Léo Couture au même lieu le 6 janvier 1994 à 10 h.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

Recyclez ce journal!



ÉDUCATION PERMANENTE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Cours non crédités pour adultes: session d'**HIVER 1994**

Allemand — Débutant (30 heures)
Les mardis du 25 janvier au 12 avril de 19 h à 21 h 30 — Frais d'inscription: 101,65 $

Allemand — Intermédiaire (30 heures)
Les mardis du 25 janvier au 12 avril de 19 h à 21 h 30 — Frais d'inscription: 101,65 $

Anglais — Intermédiaire (30 heures)
Les mardis du 25 janvier au 29 mars de 19 h à 22 h — Frais d'inscription: 100 $

Anglais — Avancé (30 heures)
Les jeudis du 27 janvier au 31 mars de 19 h à 22 h — Frais d'inscription: 100 $

Espagnol — Avancé (30 heures)
Les lundis du 24 janvier au 11 avril de 19 h à 21 h 30 — Frais d'inscription: 101,65 $

Espagnol — Débutant IV (30 heures)
Les jeudi du 27 janvier au 14 avril de 19 h à 21 h 30 — Frais d'inscription: 101,65 $

Espagnol — Débutant II (30 heures)
Les mercredis du 26 janvier au 13 avril de 19 h à 21 h 30 — Frais d'inscription: 101,65 $

Espagnol — Débutant I* (30 heures)
Les mardis du 25 janvier au 12 avril de 19 h à 21 h 30 — Frais d'inscription: 101,65 $

Espagnol — Débutant I* (30 heures)
Les jeudis du 27 janvier au 14 avril de 19 h à 21 h 30 — Frais d'inscription: 101,65 $

** Si le nombre d'inscription est insuffisant, le CUSB se réserve le droit de regrouper les deux classes de Débutant I.*

Japonais — Débutant (30 heures)
Les lundis du 24 janvier au 11 avril de 19 h à 21 h 30 — Frais d'inscription: 101,65 $

Amélioration du français oral et écrit (16 heures)
Les mardis du 25 janvier au 15 mars de 19 h à 21 h — Frais d'inscription: 53,50 $

Du français sans fautes
Cours par correspondance

Le français au bureau
Le samedi 29 janvier de 9 h 30 à 16 h 30 — Frais d'inscription: 32,10 $

Rédaction professionnelle — Niveau I
Le samedi 26 février de 9 h 30 à 16 h 30 — Frais d'inscription: 32,10 $

Rédaction professionnelle — Niveau II
Le samedi 26 février de 9 h 30 à 16 h 30 — Frais d'inscription: 32,10 $

Amélioration du français écrit (16 heures)
Notre-Dame-de-Lourdes
Les jeudis du 27 janvier au 17 mars de 19 h à 21 h — Frais d'inscription: 53,50 $
Somerset
Les mardis du 25 janvier au 15 mars de 19 h à 21 h — Frais d'inscription: 53,50 $
Saint-Pierre-Jolys
Les mercredis du 26 janvier au 16 mars de 19 h à 21 h — Frais d'inscription: 53,50 $

«De l'abbaye à La Scala» : l'appréciation de la musique classique (30 heures)
Les jeudis du 27 janvier au 31 mars de 19 h à 22 h — Frais d'inscription: 64,20 $
(Veuillez noter que le coût des spectacles n'est pas compris).

Taï Chi
Les mercredis du 26 janvier au 30 mars de 19 h à 22 h — Frais d'inscription: 37,45 $

Les Belles soirées au CUSB — Entrée gratuite
Les bandes dessinées avec Bertrand Nayet
Le jeudi 13 janvier à 19 h 30
Comment élaborer l'aménagement paysager de votre cour avec Paul Sherwood
Le jeudi 10 février à 19 h 30
Comment préparer votre propre rapport d'impôts avec Gilbert Legal
Le jeudi 10 mars à 19 h 30

Conférences de gérontologie (3 $)
Vivre avec le deuil avec madame Claudette Savard
du Service de la pastorale de l'Hôpital Saint-Boniface — Le jeudi 27 janvier à 19 h 30
Les testaments biologiques (Living Wills)
avec mesdames Lise Hamelin et Lorraine Bisson — Le jeudi 24 février à 19 h 30
Sujet à déterminer avec le docteur Richard Duval — Le jeudi 24 mars à 19 h 30

Conférences pour les aînés
Les conférences auront lieu à la Bibliothèque de Saint-Boniface, 101–131, boulevard Provencher.
Les mercredis des mois de mars et avril de 10 h 15 à 11 h 45
Les sujets et personnes-ressources seront annoncés en février.

WordPerfect 5.1 — Débutant (30 heures)
Les lundis du 24 janvier au 28 mars de 19 h à 22 h — Frais d'inscription: 133,75 $

WordPerfect 5.1 — Intermédiaire (30 heures)
Les mercredis du 26 janvier au 30 mars de 19 h à 22 h — Frais d'inscription: 133,75 $

Lotus 1-2-3 — Débutant (30 heures)
Les jeudis du 27 janvier au 31 mars de 19 h à 22 h — Frais d'inscription: 144,45 $

Windows — Débutant (30 heures)
Les mardis du 25 janvier au 29 mars de 19 h à 22 h — Frais d'inscription: 144,45 $

Works for Windows — Débutant (30 heures)
Les jeudis du 27 janvier au 31 mars de 19 h à 22 h — Frais d'inscription: 144,45 $

ACCPAC Simple comptable — Débutant (30 heures)
Les mardis du 25 janvier au 29 mars de 19 h à 22 h — Frais d'inscription: 144,45 $ TPS

Session d'informaton GED
Le mardi 25 janvier de 19 h à 21 h 30

Cours préparatoire au GED (30 heures)
Les mardis du 8 février au 26 avril de 19 h à 22 h — Frais d'inscription: 69,55 $

Session de testing GED
Le vendredi 6 mai de 17 h 30 à 21 h 45
et le samedi 7 mai de 9 h 30 à 15 h 30 — Frais d'inscription: 42 $

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Division de l'éducation permanente au 233–0210.



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 0H7
(204) 233-0210

AVIS PUBLIC

Le Canadien National et les expéditeurs énumérés ci-dessous sont convenus de réduire les taux de transport pour la campagne agricole 1994-1995, conformément à l'alinéa 46(1)(a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO). Ces taux sont inférieurs à ceux qui son publiés en vertu de l'article 43 de ladite loi.
Le présent document constitue l'Avis public émis par le CN pour faire connaitre les réductions de taux envisagées, conformément aux dispositions de l'alinéa 46(1)(c) de la LTGO.
Les expéditeurs ci-aprés on présenté une requête à l'Office national de transports, comme le prescrit l'alinéa 46(1)(b) de la LTGO:

ADM Agri-Industries Ltd.
AgPro Grain
CanAmera Foods
Alberta Wheat Pool
Arborfield Dehy Ltd.
Benson-Quinn Co.
Cargill Limited
Carlea Alfalfa Processors Ltd.
Continental Grain Company (Canada) Ltd.
Dominion Malting
Falher Alfalfa Ltd.
Finora Canada Ltd.
Great Northern Grain Ltd.
Legal Alfalfa Products Ltd.
Linear Agra (Man.) Ltd.
Louis Dreyfus Canada Ltd.
Manitoba Pool Elevators
N.M. Paterson & Sons Ltd.
North East Terminals Ltd.
Northern Lite Canola Inc.
Northern Sales Co. Ltd.
Northwest Terminals Limited
Paddle Valley Products Ltd.
Palliser Grain Co. Ltd.
Parkland Alfalfa Products Ltd.
Parrish & Heimbecker Ltd.
Pioneer Grain Company, Ltd.
Prairie Malt (Canada) Ltd.
Rainbow Alfalfa Farms Ltd.
Robin Hood Multifoods
Saskatchewan Wheat Pool
Stow-Agro
The Hudson Bay Dehydrators Mutual Ltd.
Tisdale Alfalfa Dehy Ltd.
United Grain Growers Ltd.
United Oilseeds Products Inc.
Westcan Malting
X-Can Grain Ltd.

Type de réductions:
Réductions selon le nombre de wagons:
a) 18 wagons – 1,50 $ la tonne
b) 20 wagons – 1,75 $ la tonne
c) 50 wagons – 2,50 $ la tonne
d) 100 wagons – 3,50 $ la tonne

Réductions selon le volume:
a) De 0 à 5 000 tonnes – 0,75 $ la tonne
b) De 5 001 à 10 000 tonnes – 1,50 $ la tonne
c) Plus de 10 000 tonnes – 4,00 $ la tonne

Dispositions particulières

Réductions selon le nombre de wagons
a) Dans le cas d'expéditions à wagons multiples d'un point d'origine à une destination uniques, le chargement et la libération des wagons ainsi que l'émission des feuilles de route doivent être effectués par un expéditeur, à partir d'une installation, durant la même journée.
b) Tous les wagons doivent être chargés dan les 24 heures précédant la mise en place, sauf si les méthodes d'exploitation des trains du CN ou de la gare en cause nécessitent ou permettent l'application d'un délai de chargement différent. Les wagons doivent être placés dans la rame de façon qu'aucun d'entre eux n'ait à être déplacé au moment du déchargement à destination.
c) Ces réductions s'appliquent au expéditions, à partir du point d'origine, en wagons-trémies couverts dont le poids brut unitaire est d'au moins 108,862 tonnes, ou 240 000 lb, compte tenu toutefois des dispositions relatives au poids minimal énoncées à l'article 360 du tarif CN/CP W 4310.
d) Pour les transports à destination de Neptune Terminals (North Vancouver), Vancouver Wharves Terminal (Vancouver), Fairview Terminal (Prince Rupert) et Valley Camp Limited (Thunder Bay, Ont.), une période maximale de quatre jours cumulatifs sera prévue pour le déchargement, ce qui comprend le tempe d'attente avant l'arrivée du navire et le temps de déchargement après la mise à disposition.

Exceptions
a) Les réductions ne s'appliquent pas au expéditions à destination d'une voie de transbordement en vue de leur déchargement.
b) Elles ne s'appliquent pas non plus aux installations qui ne peuvent accueillir le lot minimal de wagons.
c) Les détournements ne sont pas autorisés.
d) Aucun privilège de traitement en route n'est accordé.

Réductions selon le volume
a) Les réductions s'appliquent en fonction du taux et du tonnage relatifs à chaque point d'origine, pour la campagne agricole 1994/1995. Les clients qui possèdent plus d'une installation à un même point d'origine peuvent utiliser un tonnage global, comme le prévoit le tarif CN/CP W 4310.
b) Ces réductions s'appliquent aux expéditions prenant naissance sur les lignes du CN, ou le poids brut unitaire est d'au moins 108,862 tonnes (240 000 lb).
c) Elles son calculées uniquement en fonction du tonnage excédant, pour chaque installation, la moyenne annuelle des expéditions pour les trois campagnes agricoles précédentes; le tonnage minimal est fixé à 25 000 tonnes pour la campagne agricole 1994/1995.
d) Elles ne sont valables que pur les expéditions dont le CN assure l'acheminement complet sur ses propres lignes.

Exceptions
a) Les réductions ne s'appliquent pas aux expéditions en wagons citernes.
b) Elles ne s'appliquent pas aux expéditions avec escales de transformation.
c) Elles ne s'appliquent pas aux expéditions qui sont détournées ou réacheminées à destination, et qui ne bénéficient pas des taux prévus par la LTGO.

Dispositions générales
Le total annuel combiné des réductions selon le nombre de wagons et des réductions selon le volume ne dépassera pas, pour une installation donnée, une somme égale à cinq dollars multipliés par le nombre de tonnes faisant l'objet d'une réduction selon le volume.

Produit visés:
Les grains, plantes et autres produits figurant à l'annexe 1 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest.

Points d'origine:
Sont ici visés tous les points desservis par les lignes du CN, comme il est établi dans le tarif CN/CP W 4310.

DESTINATION

ONTARIO	COLOMBIE-BRITANNIQUE
Armstrong	Ridley
Thunder Bay	Prince Rupert
	Vancouver
	North Vancouver

Date d'entrée en vigueur:
Le 1er août 1994.

Référence tarifaire:
Tarif CN/CP W 4310

Contestation:
Toute personne qui a des motifs raisonnables de croire qu'elle sera lésée par la réduction de taux proposés peut, dans les 30 jours suivant la date de l'avis public, demander à l'Office l'autorisation d'en appeler en vertu de l'article 48 de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest.* La demande doit être envoyée à:

Marie-Paule Scott, c.r.
Secrétaire
Office national des transports
Ottawa
K1A 0N9

Une copie doit également être envoyée à:

Maitre S.A. Cantin
Avocat général
Services juridiques
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
C.P. 8100
MONTRÉAL
H3C 3N4



CN — CEREALIER NATIONAL

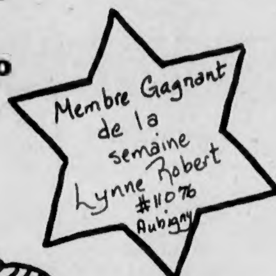
La page de BICOLO

Bonjour mon ami.e.

*J'espère que tu as passé de belles fêtes. Celle du **6 janvier** s'appelle **l'Épiphanie.** Elle rappelle le jour où les rois mages ont rendu visite à Jésus et l'ont reconnu comme un roi.*

Bicolo

Comme les rois mages, j'offre un cadeau au bébé Jésus. Je lui donne mon coeur.





En complétant cet exercice tu verras ce que je te souhaite pour 1994.

Identifie chaque dessin et écris son nom sur les lignes. Reporte ensuite chaque lettre numérotée au numéro correspondant dans la grille.

24 6 1 2 12 5 ▨ 10 9

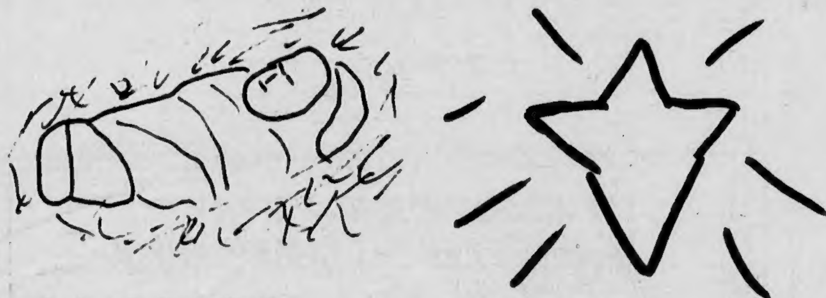
8 14 17 19 7 11 13 16   28 3 18

25 21 4 20 22 ▨ 15 23 29 26 27



_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ — 3, 6, 7, 8

Pour compléter ta crèche je te présente les mages. Colore-les comme tu le désires, puis ajoute-les à tes autres personnages.

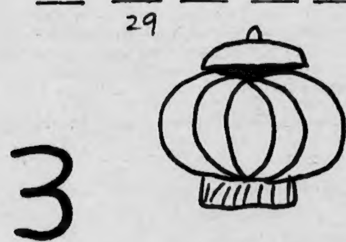


_ _ _ _ — 24, 25, 26

_ _ _ _ _ — 27, 28

_ _ _ _ _ _ — 9, 10, 11, 12

_ _ _ _ _ _ — 29



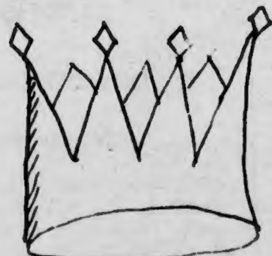
3 d'où viennent les mages

_ _ _ _ _ — 13, 14

_ _ _ _ _ _ — 21, 22, 23



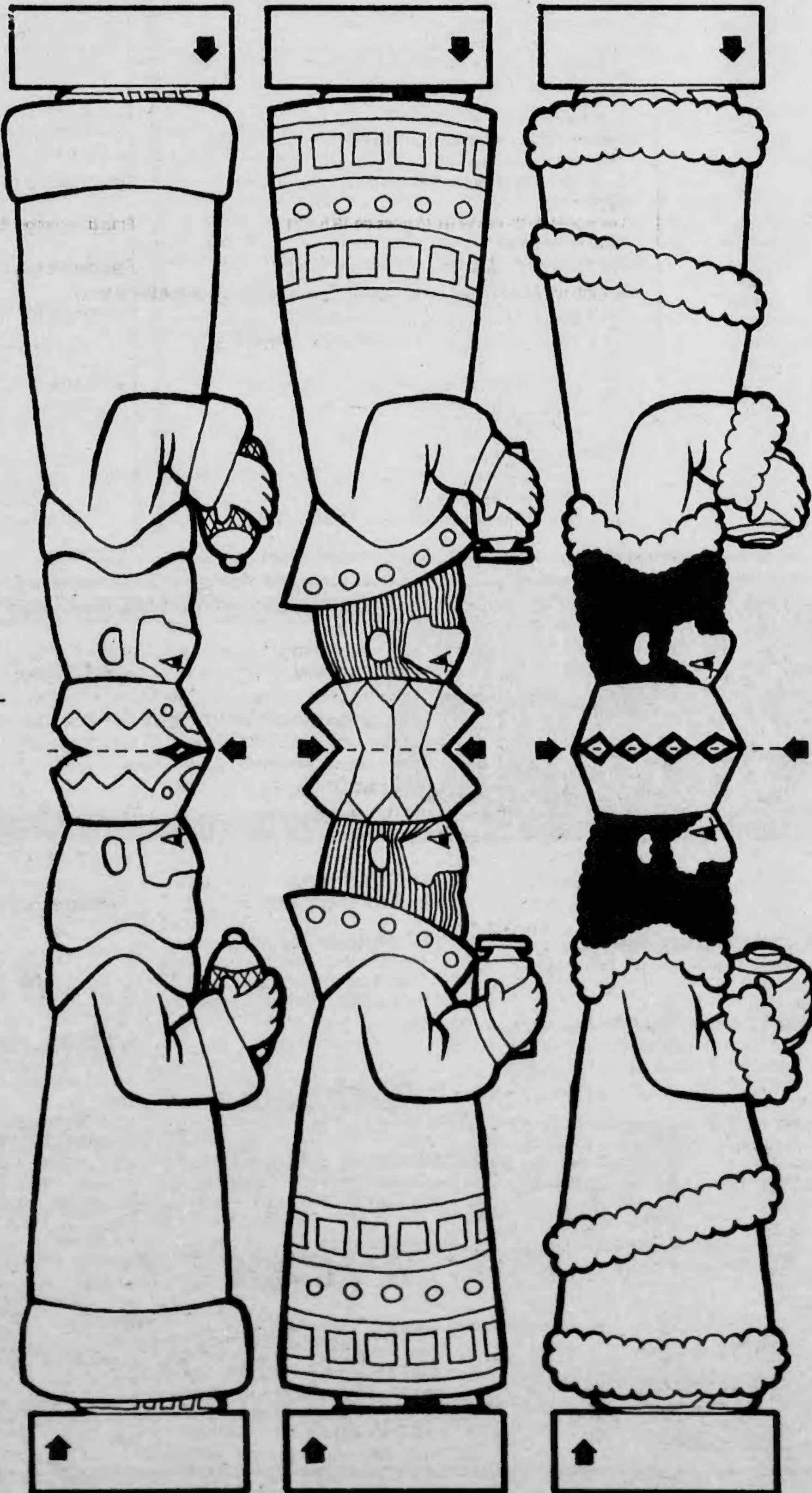
_ _ _ _ _ _ — 15, 16, 17



_ _ _ _ _ _ _ _ — 1, 2, 3, 4

le 6 janvier

_ _ _ _ _ _ _ _ _ — 18, 19, 20



Réponse: les mots sont: couronne, rois mages, étoile, trois, cadeau, Épiphanie, Orient, bébé, Jésus, encens.
Le message: Bicolo te souhaite une bonne année.

Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'une
personne intéressée à travailler à temps partiel

Tâches :

- serveur.euse aux tables de 11 h 30 à 14 h 30, du lundi au jeudi.

Exigences :

- connaissance du français et de l'anglais;
- initiative, entregent et sens développé du travail d'équipe;
- courtoisie, politesse et aimant travailler avec le public;
- expérience de travail similaire souhaitable.

Entrée en fonctions : aussitôt que possible.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae à :



Gérante du Café Jardin
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7



COMITÉ EXÉCUTIF
VILLE DE WINNIPEG

AUDIENCE PUBLIQUE SUR L'IMPÔT BASÉ SUR LA LONGUEUR DE FAÇADE DE TERRAIN

Le Conseil de la Ville de Winnipeg a fait une demande auprès du gouvernement provincial pour un amendement à la loi de la Ville de Winnipeg qui accorderait au Conseil le pouvoir de fixer un impôt basé sur la longueur de façade de terrain. Les fonds recueillis serviraient alors au renouvellement des rues résidentielles, réduisant ainsi l'obligation de la Ville de faire des emprunts à long terme.

Le Comité exécutif de la Ville de Winnipeg a donc établi un processus de consultation publique pour connaître l'opinion générale sur cette question.

Jeudi 20 janvier 1994 — 19h00 - 22h00
Centre des congrès
2e étage, 375, avenue York

Une présentation aura lieu entre 19h00 et 19h30 pour expliquer la demande du Conseil. Les exposés oraux seront limités à 10 minutes, suivis d'une période de 10 minutes durant laquelle le Comité exécutif pourra poser des questions. Un service de traduction simultanée français/anglais sera offert sur demande. Les particuliers ou les organismes aui désirent se présenter sont priés de s'inscrire auprès de la secrétaire par téléphone ou par écrit le 14 janvier 1994 avant 16h30. Aucune inscription sera acceotée après cette date. Les mémoires peuvent être présentés oralement ou par écrit. Les mémoires écrits doivent parvenir à la secrétaire le 14 janvier au plus tard.

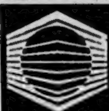
Bonnie Greschuk
Secrétaire du Comité exécutif
Bureau du greffier
510, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3B 1B9
986-2430 (téléphone)
947-3452 (télécopieur)

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARIE MATHILDE ROBILLARD, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée, décédée: le 13 mai 1984.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées au bureau du Curateur Public, à l'attention de M. Luc L. Durand, gérant de successions, bureau 13, 405, Broadway, Winnipeg, Manitoba R3C 3L6, le ou avant le 14e jour de février 1994.

IRENE A. HAMILTON
Curateur public



DIRECTEUR / DIRECTRICE

LA CAISSE POPULAIRE:

La Caisse populaire d'Ile-des-Chênes gère un actif de 12 651 951$ et offre des services financiers à 1 910 membres.

LE DÉFI:

Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur ou la directrice sera responsable de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler l'ensemble des activités requises à l'atteinte des objectifs de la caisse populaire.

LES EXIGENCES:

•Expérience pertinente dans une institution financière;

•Expérience en gestion du personnel;

•Expérience dans le domaine du crédit à la consommation, du crédit agricole et commercial;

•Qualité de leadership, sens d'autonomie et d'initiative;

•Excellente connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit.

RÉMUNÉRATION:

Selon l'échelle en vigueur.

ENTRÉE EN FONCTIONS:

Le plus tôt possible.

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae avec la mention "Personnel et confidentiel" **au plus tard le 19 janvier 1994** à l'attention de:

M. Paul Vandal, président
La Caisse populaire d'Ile-des-Chênes
Case postale 700
Ile-des-Chênes (Manitoba)
R0A 0T0

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH GÉRARD ROLAND COUTURE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 30e étage, 360, rue Main, Winnipeg, Manitoba R3C 4G1, le ou avant le 28e jour de janvier 1994.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour de décembre 1993.

AIKINS, MacAULAY &
THORVALDSON
Procureurs de la succession
Compétence de Marc M. Monnin/
M. Jeffries

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

La Villa Youville Inc.

établissement de soins prolongés, est à la recherche d'un.e
secrétaire administrative à temps partiel (0.4 PTE),
soit deux jours par semaine.

Les compétences requises sont:

- diplôme de 12e année;
- formation de secrétaire bilingue;
- formation en traitement de texte;
- expérience dans un établissement de santé de préférence;
- doit posséder une connaissance du français oral et écrit en plus de l'anglais.

Les postulant.e.s possédant les compétences requises sont invités à soumettre leur candidature **avant le 15 janvier 1994** à:

M. Francis M. LaBossière
Directeur général
Villa Youville Inc.
208, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0

INSTITUT INTERNATIONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (IIDD)

L'IIDD est une société autonome sans but lucratif, financée par le gouvernement du Canada et par le gouvernement du Manitoba, qui a pour mission de faire connaître les principes et les pratiques du développement qui intègrent les besoins des personnes, l'économie et l'environnement dans la prise de décisions. L'Institut entreprend des projets et des programmes à l'échelle internationale et au Canada. L'IIDD est géré par un conseil d'administration international autonome.

RÉCEPTIONNISTE

L'IIDD recherche actuellement une personne qui assumera les responsabilités de la réception pour une durée de 3 mois avec la possibilité d'offre d'emploi permanent. La personne candidate idéale possède d'excellentes habiletés en organisation, en communication et en relations interpersonnelles. Une connaissance du Microsoft Word serait un atout et le/la candidat(e) doit être à l'aise avec les ordinateurs. La maîtrise de l'anglais et du français est essentielle.

Veuillez envoyer votre demande avant le 14 janvier, accompagnée de votre curriculum vitae à:

M. Ian R. Seymour, Gestionnaire des Opérations
Institut international du développement durable
161, avenue Portage est, 6e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0Y4

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

PARC WINDSOR garderie, une place disponible, 254–5312. (mère/enseignante).
292-

CHEZ FRANCE: Garderie à domicile, temps plein ou temps partiel. Références et reçus 237–5412. Venez nous visiter!
294-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. L.A.B.
301-

COURS DE DANSE EN LIGNE: Programme de 8 sem. du 14 janv. au 4 mars 1994. Accueil Colombien de 13 h 30 à 15 h, avec Isabelle Choquette. Coût: 17 $/8 sem. Visiteur/3 $. Noémie Ricard: 233–2533.
302-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. J.F.
303-

LA CHORALE DES PETITS INTRÉPIDES fera des auditions le jeudi 13 janvier 1994 à 18 h au CCFM, salle 142. De 7 à 14 ans.
305-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. O.A.
307-

COUTURIÈRE disponible pour tout genre de couture, ainsi que chemises genre Festival du Voyageur. S.V.P. appelez au 233–5960 ou laissez un message.
309-

Recherche

RECHERCHE un tuteur pour Mathé de la 11e année. Appelez Claudette: jour 237–8660, soirée 257–5691.
299-

À vendre

À VENDRE: Saint-Boniface. Splendide et unique, totalement rénové, superficie approximative de 2 100 pi². Salle ouverte avec poutre de chêne, escalier de chêne en spirale, ensemble de rêve en chêne massif avec îlot et vaisselier. Bain tourbillon, sauna, 3 bains, patio à 2 niveaux et plus. Très grand garage avec porte. Demande 94 000 $. Téléphonez au 231–2219.
306-

À louer

À LOUER: app. double et simple. Loyer 25 % des revenus. Chez Nous Inc. Lionel 233–7761.
260-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, 465, Aulneau. 335 $ par mois, inclus tous les services. Libre immédiatement. Très propre. Composez le 233–7652 ou 233–2520.
282-

À LOUER: maison de 3 chambres à coucher, situé au 225, Dumoulin, près du poste de police de Saint-Boniface, disponible le 1er février. Composez le 233–3753.
304-

BUREAU À LOUER: 800 pi² au 157, Provencher et Taché, 2e étage. Attrayant, divisé en bureaux et réception, stationnement. Composez le 231–0642.
308-

LA LIBERTÉ

a deux postes à temps partiel à combler

Responsable de la distribution

Le poste consiste à trier et distribuer les journaux qui sont destinés aux camelots et aux dépositaires. La personne choisie devra avoir accès à une automobile. Il s'agit d'un emploi à temps partiel, les jeudis entre 13 h et 16 h.

Salaire: 25 $ + montant forfaitaire pour l'automobile.

Réception sur l'heure du midi

Le poste consiste à répondre au téléphone, recevoir la clientèle et faire des petits travaux de secrétariat (adressage, timbrage, classement, etc...), pour 1 1/2 heure par jour.

Salaire: à discuter

Les personnes intéressées doivent communiquer le plus rapidement possible avec:

Jean-François Lacerte
237-4823

N.B.: les deux postes peuvent être comblés par la même personne.

QUIZ

À qui appartient ce dos?



QUESTIONS

1. Quel peintre célèbre a peint le dos d'homme qui figure en médaillon?

2. Quel est le lien entre ce dos et la Mona Lisa?

3. Qui est Suzanne Giroux?

4. Qu'est-il arrivé lors de la dernière Foire internationale d'art contemporain de Paris?

5. Qu'y a-t-il de spécial à propos de ce «dos du sourire»?

6. Qui a écrit: «Dans la bouche de Mona Lisa, il y a tout un corps»?

7. En quelle année est né Léonard de Vinci?

8. Quand aurait-il peint la Mona Lisa?

9. À part la peinture, dans quels autres domaines Léonard de Vinci a-t-il aussi travaillé?

RÉPONSES

1. Léonard de Vinci.

2. Ce dos d'homme est la bouche de la Joconde. Tournez la page de 90º vers la droite, et vous verrez apparaître le célèbre sourire de la Mona Lisa. Le portrait, découpé comme il apparaît sur la photo, laisse voir tout autre chose qu'un simple sourire!

3. Suzanne Giroux est une peintre québécoise qui a «résolu le mystère du sourire de la Joconde»... par hasard. Elle travaillait à un montage de portions d'oeuvres célèbres quand, un matin, elle entre dans son studio et voit ce portrait d'homme nu, sans tout de suite se rendre compte qu'il s'agissait d'un morceau de la Joconde.

4. La découverte y fit sensation, et le «dos du sourire» a trôné au centre du Grand Palais pendant la durée de la Foire. Ce fut l'événement médiatique!

5. Les proportions de l'image qui contient le dos/sourire sont les mêmes que celles du tableau entier. Ce qui laisse croire que Léonard de Vinci savait ce qu'il peignait. Il était assez courant que les peintres de la Renaissance truffent leur tableau d'objets cachés et de clins d'oeil.

6. Le psychanalyste Jean Lombardi, après avoir fouillé dans les textes que Freud avait consacré à Vinci, en est arrivé à cette conclusion, sans connaître la découverte de Suzanne Giroux.

7. Léonard est né à Vinci le 15 avril 1452. Il a été formé dans l'atelier d'Andrea del Verrocchio à Florence, où il restera entre 1469 et 1472.

8. La Joconde aurait été entreprise vers 1503-1506, et peut-être terminée vers 1513-1515.

9. On lui connaît des travaux en architecture civile et militaire, ingénierie, urbanisme, hydraulique, mécanique, et même en décoration et organisations de fêtes. Dans son processus de création artistique, il fait aussi des études d'optique, de géométrie, de mécanique et d'anatomie. Il est mort le 2 mai 1519 au château de Cloux, près d'Ambroise en France.

Sylviane LANTHIER

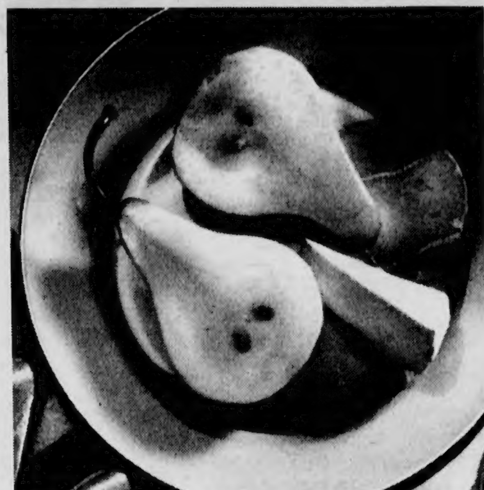
Source: magazine Qui, 12 novembre 1993, et le livre Léonard de Vinci, de Pietro C. Marani, éd. Bordas.

RECETTE

Poires pochées à l'érable et au brie

Voici un dessert simple comme tout, mais absolument délicieux. Vous faites délicatement pocher des poires pelées dans un sirop à l'érable et au beurre. Vous retirez les poires et les gardez au chaud, le temps de laisser le sirop réduire en une sauce onctueuse et dorée.

Vous coupez des morceaux de brie ou de camembert canadien à température de la pièce et les disposez, avec les poires chaudes, dans les assiettes. Vous arrosez le tout avec la sauce à l'érable chaude. Un vrai péché! Le Canada produit plus de 50 sortes de fromage; essayez-en plusieurs, vous en découvrirez parmi les meilleurs au monde.



Poires pochées à l'érable et au brie

6 grosses poires fraîches
1 tasse (250 mL) de sirop d'érable
1/2 tasse (125 mL) de beurre
1 pointe (250 g) de brie canadien coupé en 12

Couper les poires en deux, les peler et enlever le coeur (au choix). Dans une grande poêle à frire, mélanger le sirop d'érable et le beurre. À feu moyen amener à ébullition, en remuant jusqu'à consistance lisse.

Ajouter les demi-poires et couvrir. Baisser le feu et laisser mijoter 10 minutes ou jusqu'à ce que les poires soient tendres, en les arrosant régulièrement de sirop.

Avec une cuiller, retirez les poires et les garder au chaud. Faire réduire le sirop à feu vif, en remuant, jusqu'à consistance désirée.

Pour servir, déposer 2 demi-poires et 2 morceaux de brie dans chaque assiette à dessert. Arroser de sirop. Servir immédiatement.

Donne 6 portions.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

Buchwald•Asper•Gallagher•Henteleff
AVOCATS ET NOTAIRES
J. GUY JOUBERT
PAUL R. McKENNA
25e étage, 360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
Canada R3C 4H6
Téléphone: (204) 956-0560
Télécopieur: (204) 957-0227

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

TAYLOR ▪ McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988-0304
Fax: (204) 957-0945
Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)
1-957-5464 (ligne sans frais à Winnipeg)

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires

30e étage	Téléphone:
360, rue Main	**957-0050**
Winnipeg (Man.)	Télécopieur:
R3C 4G1	**957-0840**

À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.



Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256-2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

Sébamika Auto Cleaning
Jean-Louis
510, rue Plinquet
Winnipeg, Manitoba R2J 0E8
Bur.: 231-3663 Paget: 931-2914
Rés.: 237-6966



Pour votre santé, prenez des produits à base d'herbages naturels
Tél.: 233-2375

Tél.: 233-3889
Marie Avanthay
Gérante
optique
St. Boniface Ltd.
optical
130, boul. Provencher,
Winnipeg, Manitoba R2H 0G3
EXAMEN DE LA VUE, LUNETTES
VERRES DE CONTACT
Dr. O. Therriault
Dr.J. Garand, successeur du Dr. R.J. Stanners optométristes
Nouvelles heures d'ouverture à partir du 1er octobre
Du mardi au vendredi de 10 h à 18 h.
Le samedi de 9 h à 13 h. Fermé le lundi.

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



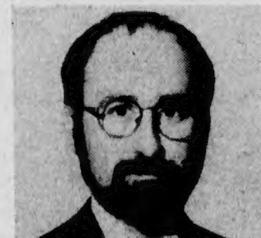
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

AGENCE D'ASSURANCE
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Marc Marcoux
390-B, boul. Provencher
Téléphone: 233-4051





Jean-Guy Talbot, c.g.a.
TALBOT & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Comptable général agréé / Certified General Accountant
Une firme qui reconnaît l'importance de prendre du temps avec chaque client, individuellement.

102, promenade Houde	C.P. 391
St-Norbert (Manitoba)	Notre-Dame-de-Lourdes
R3V 1C5	(Manitoba) R0G 1M0
(204) 269-7460	(204) 248-2557

Cass's Dog Grooming & Supplies
159, boul. Provencher
Composez **231-3182**
Rendez-vous disponibles jours, soirs et fins de semaine.
Nourriture de nom reconnu et accessoires disponibles.
«Un chien coiffé est un chien heureux»

Ménard
service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878-2472

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels:
➤ Musique enregistrée
➤ KARAOKE
➤ Location d'équipement sonore
➤ Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474-2070



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*

TX TEAM 2020
100 % CANADIEN

LE CLUB
LA VÉRENDRYE



614, rue Des Meurons
Saint-Boniface 233-8997
Un gros merci et une Bonne Année à tous nos membres, leurs invités et nos clients.
Le conseil d'administration